

LCL COMPENSATION

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL
EXERCICE CLOS LE 28 MARS 2024

UN
R
E
P
E
R
T



LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	17
Informations spécifiques	19
Informations réglementaires	22
Certification du Commissaire aux comptes	28
Comptes annuels	33
Bilan Actif	34
Bilan Passif	35
Hors-Bilan	36
Compte de Résultat	37
Annexes aux comptes annuels	38
Règles et méthodes comptables	39
Evolution de l'Actif net	44
Compléments d'information	45
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	54
Inventaire	55
Annexe(s)	59
Caractéristiques de l'OPC	60
Information SFDR	72

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte rendu d'activité

Avril 2023

Après les turbulences du mois dernier, les marchés financiers mondiaux ont commencé le mois d'avril sur une note insipide, que la saison des bénéfices du premier trimestre, au cours des deux dernières semaines, est venue épicer pour finir presque inchangée. La moitié du marché américain ayant publié ses résultats (et les bénéfices américains servant de baromètre de l'économie mondiale), le ratio de dépassement des bénéfices par action est désormais de 79%, tandis que le ratio de dépassement des bénéfices par rapport aux ventes est très sain, à 73%. Les investisseurs ont pris le parti de l'optimisme et ont repoussé l'idée d'une récession potentielle à plus tard. Il est néanmoins remarquable de continuer à observer une telle divergence entre les taux et les actions, alors que le marché s'attend à des réductions de taux d'ici la fin de l'année et que les banques centrales sont déterminées à lutter contre l'inflation. Sur le plan macroéconomique, de nombreuses données ont été publiées ce mois-ci. Les PIB de la zone euro et de la Chine ont été supérieurs aux attentes, tandis que le PIB américain n'a pas été au rendez-vous. L'inflation globale recule partout, mais l'inflation sous-jacente reste élevée, en particulier aux États-Unis, dans la zone euro et au Royaume-Uni, ce qui indique que la politique de hausse des taux des banques centrales n'est pas prête de s'inverser. Alors que nous attendons la décision de la Réserve fédérale, la BCE a encore relevé son taux d'intérêt de 0,25% ce mois-ci et la Banque du Japon a maintenu sa politique. En termes de performances sectorielles, une séquence "risk off" a prévalu avec une surperformance des secteurs de l'énergie, de la consommation de base et des soins de santé, ainsi que des services financiers et des services publics. En revanche, les secteurs cycliques ont sous-performé en raison des craintes de récession, comme l'ont montré les secteurs de la consommation discrétionnaire, tirés vers le bas par l'automobile, de la technologie, tirée par les semi-conducteurs, et des matériaux. Au cours du mois, le fonds a réalisé une performance de -0,86% et le MSCI World ACWI a réalisé une performance de -0.18% en euros. Notre sélection de titres et notre allocation ont toutes deux été à l'origine de notre sous-performance relative. L'allocation a été particulièrement négative dans les secteurs de la technologie et de la finance, malgré notre sous-pondération dans ce dernier secteur. En ce qui concerne la sélection des titres, les secteurs des services publics, de la consommation discrétionnaire et des services de communication ont apporté une contribution positive. Dans le secteur des services aux collectivités, les résultats d'E.ON (Allemagne), dont les prévisions pour cette année ont été battues et relevées, ont tiré la performance, tout comme EDP (Portugal) et National Grid (Royaume-Uni), dans le cadre de la lecture croisée. Dans les services de communication, notre allocation a été à l'origine de la majeure partie de la surperformance, mais Vodafone (UK) a fortement rebondi au cours du mois avec l'arrivée d'un nouveau PDG du groupe. A l'inverse, les secteurs de la technologie, de l'énergie et de la finance ont contribué négativement à la performance. Dans le secteur des technologies, TSMC a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres. D'une succession de mauvaises nouvelles concernant les stocks et le calendrier des commandes. La société a réduit ses prévisions d'investissement de 20%. De son côté, STMicroelectronics (France) a chuté après avoir lancé un avertissement sur la normalisation des prix et une baisse de ses marges brutes. Enfin, dans le secteur financier, bien que la poussière soit retombée dans le segment des banques, celui-ci continue de baisser ce mois-ci. Dans un contexte de hausse des taux, le secteur de l'assurance a également été touché par la baisse de Principal Financials (USA). Il convient également de mentionner la chute d'Abbvie (USA) et la prise de bénéfices sur CHNI (USA) qui a sous-performé en avril. En termes de mouvements, nous avons pris des bénéfices sur les valeurs industrielles au début du mois, les investisseurs craignant une récession prochaine. Nous avons réduit nos positions en Hitachi (Japon), Parker Hannifin (USA). Nous avons également réduit notre position en Eaton (USA) après sa bonne série de résultats. Nous avons réduit notre exposition à Kering (France) en raison de résultats décevants et du manque de dynamisme de sa stratégie de marque unique. D'un autre côté, nous avons commencé à constituer une position dans Services Now (USA). EDP Renewables et Google ont signé un accord-cadre visant à développer plus de 80 projets solaires distribués d'une capacité combinée de 500 MW AC, ou 650 MW, dans six états américains. L'accord entre le géant de la technologie et l'unité de production solaire distribuée d'EDP Renewables North America représente le plus grand parrainage d'entreprise pour le solaire distribué aux États-Unis, sur la base des données de S&P Global et BloombergNEF. Le mois dernier, nous avons évoqué la réinitialisation attendue des BPA à la suite des résultats trimestriels, en anticipant un mouvement à la baisse. Il ne semble pas que ce soit le cas, car les bénéfices restent bons malgré un environnement macroéconomique qui continue de se détériorer. Nous avons l'impression de marcher sur des œufs, les actions étant tiraillées entre le soulagement des taux à leur apogée et l'angoisse de la récession (ce qui n'est pas atypique à la fin de la phase de resserrement des politiques). Il faut s'attendre à des turbulences à l'avenir et nous préconisons un positionnement axé sur la qualité et la croissance.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Mai 2023

Ce mois-ci, le feuilleton du plafond de la dette américaine et l'euphorie de l'intelligence artificielle sont venus s'ajouter à la liste des préoccupations habituelles. Les négociations sur le plafond de la dette américaine entre le président Biden et le chef du Congrès républicain McCarthy ont finalement abouti à un accord qui doit être adopté par les deux chambres, mais qui a éliminé un risque majeur à court terme pour les marchés financiers. Globalement, les investisseurs sont restés sur la défensive, mais la sous-performance des valeurs défensives les a forcés à revenir sur les marchés, alors que la peur de manquer (FOMO) prenait de l'ampleur. L'étroitesse des marchés financiers, en particulier aux États-Unis, a été frappante tant aux États-Unis qu'en Europe. En clair, aux États-Unis, six titres ont représenté 75% de la performance. Sur le plan macroéconomique, la dynamique de l'inflation a divergé, avec une tendance à la baisse aux États-Unis et dans la zone euro et une légère augmentation au Royaume-Uni et au Japon. Toutefois, les banques centrales ont poursuivi leur politique de relance. Bien que la BoJ ait maintenu sa politique neutre, toutes les principales banques centrales, la Fed, la BCE et la BoE, ont augmenté leurs taux de 0,25%. Pendant ce temps, les gains dans le domaine de l'emploi ont dépassé les estimations pour le quatorzième mois consécutif. L'emploi et le taux de participation sont bons, mais les salaires et le chômage sont en baisse. En termes de performances sectorielles, sur les 11 secteurs de l'indice MSCI, seuls 2 ont réussi à tirer leur épingle du jeu : les technologies de l'information et les services de communication, qui abritent 5 des 7 valeurs les plus performantes. Le secteur de la consommation discrétionnaire a terminé dans le rouge mais a surperformé le MSCI World ACWI. Tous les autres secteurs ont sous-performé. Les secteurs de l'énergie, des matériaux et de la consommation de base ont enregistré les plus mauvaises performances, suivis de près par les services publics. Le mouvement inverse du mois dernier mais avec une plus grande concentration. Au cours du mois, le fonds a enregistré une performance de +2,10% et le MSCI World ACWI une performance de 2,45% en euros. La performance relative positive a été tirée par les secteurs de la technologie et de l'industrie, ainsi que par notre sous-pondération dans le secteur de l'énergie. Dans le secteur technologique, Palo Alto, ServiceNow, Salesforce et Marvell (USA) ont apporté une forte contribution grâce à de bons résultats trimestriels, certains d'entre eux ayant revu à la hausse leurs prévisions pour l'année en cours. Dans le secteur industriel, Eaton (États-Unis) et Hitachi (Japon) ont également surperformé grâce à de bons résultats. En revanche, les services de communication, la consommation discrétionnaire et les soins de santé ont contribué négativement. Dans le secteur des services de communication, l'absence de Meta (USA) et d'Alphabet (USA) a représenté un coût relatif de -100 points de base, tandis que Disney (USA) a revu à la baisse ses prévisions d'abonnements pour l'année. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, l'absence de notre univers d'investissement, Tesla (USA) et Amazon (USA), a représenté un coût relatif de -40bps. Enfin, dans le secteur de la santé, les grandes sociétés pharmaceutiques n'ont toujours pas eu la cote et ont sous-performé avec Abbvie (USA) et Sanofi (France). En termes de mouvements, nous avons pris des bénéfices sur les valeurs technologiques Marvell (USA) et Palo Alto (USA) après leur forte surperformance et à portée de nos objectifs de prix. Nous avons vendu nos positions en Kering (France) et Estée Lauder (USA) après un nouveau trimestre décevant sans véritable catalyste en vue. D'autre part, nous avons introduit Array Technology (USA) dans notre portefeuille, car nous pensons que le marché américain des fermes solaires à grande échelle, au niveau du réseau électrique, va croître plus rapidement que le marché résidentiel en raison de l'accélération de l'activité grâce aux plans gouvernementaux IRA et RepowerEU aux États-Unis. Nous avons également renforcé notre position dans Nest Oyj (Finlande). Orsted inaugure la plus grande usine d'e-méthanol d'Europe. FlagshipOne, qui devrait être opérationnelle en 2025, produira environ 50 000 tonnes d'e-méthanol par an. Selon Orsted, cette inauguration marque les premiers pas d'une nouvelle ère verte du transport maritime, où des installations de production de méthanol à grande échelle alimenteront une flotte croissante de navires fonctionnant au méthanol, qui compte actuellement 110 navires en commande ou en exploitation, contre 80 navires à la fin de 2022. Le mouvement que nous avons prévu le mois dernier en faveur de la qualité et de la croissance reste d'actualité. Nous pensons que le risque à venir réside davantage dans le fait que la Fed augmente ses taux d'intérêt plutôt que de les réduire. Pour le moment, nous envisageons une pause dans la politique monétaire et des données d'inflation qui vont continuer à s'améliorer. Les discours des sociétés que nous rencontrons restent pour le moment toujours optimiste compte tenue de l'état des carnets de commandes.

Juin 2023

Nous voici déjà à la moitié de l'année et nous avons passé notre temps à nous interroger sur la récession à venir. Comme dans la pièce de Samuel Becket, nous attendons (toujours) Godot. Depuis le début de l'année, les marchés boursiers mondiaux se sont bien comportés : le S&P500 américain a progressé de 15,9%, l'Eurostoxx de 15,96%, le Nikkei japonais de 27,2% et le MSCI world all country de 11,4%. Ce mois-ci encore, l'étroitesse des marchés américains s'est maintenue, seule une poignée d'actions ayant tiré les indices vers

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

le haut, mais certains signes témoignent de l'élargissement de la base de la hausse. Les économies se maintiennent, en particulier aux États-Unis, l'inflation a diminué tandis que l'emploi est resté solide et que la croissance économique a été plutôt soutenue. Le PIB américain du premier trimestre a été révisé à la hausse à 2%, les dépenses des ménages ont augmenté de 4,2% et la baisse de l'indice des prix à la consommation (PCE) a laissé présager un résultat plus modéré de la part de la Fed. Si l'inflation a également diminué en Europe et au Royaume-Uni, l'indice des directeurs d'achat a encore souffert, en particulier dans le secteur manufacturier où le déstockage se poursuit. En outre, le PIB du premier trimestre pour l'Europe a été révisé à la baisse à -0,1%. Il est peut-être temps de se demander quand la politique des banques centrales mondiales commencera à diverger. La BCE et la BoE ont clairement indiqué que les hausses se poursuivraient, car l'inflation est plus forte en Europe. La Fed devrait encore procéder à une nouvelle hausse cette année, mais la fin du cycle de hausse des taux d'intérêt est en vue. En termes de performances sectorielles, les secteurs cycliques ont pris la tête ce mois-ci, la consommation discrétionnaire étant soutenue par l'automobile et son carnet de commandes rassurant, l'industrie et les matériaux ayant rebondi au cours de la dernière partie du mois. En revanche, les secteurs défensifs ont sous-performé, reflétant leur performance depuis le début de l'année. Les secteurs des services publics, des télécommunications et de la santé ont sous-performé. Signe d'une meilleure répartition des performances, le secteur de la technologie n'a pas été le plus performant ce mois-ci, avec une performance en ligne avec celle du mois précédent. Au cours du mois, le fonds a enregistré une performance de +3.09% et le MSCI World ACWI une performance de 3.39% en euros. Les secteurs de la consommation discrétionnaire, de l'industrie et de l'énergie ont été à l'origine de notre performance relative négative. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, le segment de l'automobile, où nous sommes sous-pondérés, s'est bien comporté, tandis que Sony (Japon) a sous-performé à la fois son secteur et ses régions. Dans le secteur industriel, Siemens Energy (Allemagne) a été à l'origine de la majeure partie de notre sous-performance ce mois-ci. Le groupe a annoncé un avertissement inattendu et important sur ses bénéfices après une vérification des produits de l'entreprise Gamesa qu'il a rachetée. Dans le secteur de l'énergie, Neste Oyi (Finlande) s'est effondré après l'échec d'une journée sur le marché des capitaux en raison d'informations ambiguës sur la demande future de biodiesel. A l'inverse, les valeurs financières, technologiques et de santé ont contribué positivement ce mois-ci. Les financières ont été tirées par les assurances et les financières diversifiées comme S&P Global (USA). Dans la technologie, les logiciels ont surperformé et Adobe (USA), Palo Alto (USA) ont surperformé tandis que la partie analogique des semi rattrapait quelques performances également. Dans le secteur de la santé, les équipements médicaux ont bénéficié du retour des procédures électives. En termes de mouvements, nous avons continué à prendre nos bénéfices sur les valeurs industrielles qui ont atteint leurs objectifs de cours (Parker Hannifin, Eaton et Hitachi). Nous avons également réduit de manière drastique notre poids dans Siemens Energy, en attendant leur journée d'analystes début juillet. Nous avons vendu notre position dans Medtronics car les révisions nettes des bénéfices par action se détériorent et la valorisation est élevée. Nous avons légèrement augmenté notre exposition à Albemarle et complété notre position dans Array Technology commencée le mois dernier. Dans les nouvelles thématiques spécifiques, les énergies renouvelables ont représenté 52,3% de la consommation d'électricité en Allemagne au cours des six premiers mois de l'année, en hausse de 3,1 points par rapport à l'année précédente, en raison d'une production solaire plus élevée et d'une consommation d'électricité globale plus faible. Selon le groupe de services publics BDEW et le Centre de recherche sur l'énergie solaire et l'hydrogène (ZSW), la part des énergies renouvelables était de 49,2% au cours des six premiers mois de l'année 2022. Les chiffres préliminaires montrent une production photovoltaïque plus élevée en mai et en juin, en raison d'une météo favorable. Ils reflètent également une consommation d'électricité beaucoup plus faible au cours du premier semestre 2023, qui a chuté de 6,5% en glissement annuel pour atteindre 262,8 térawattheures (TWh), a indiqué le BDEW dans un communiqué. Notre principal scénario pour l'économie à ce stade est celui d'un atterrissage en douceur. La hausse rapide des taux d'intérêt commence à avoir un impact négatif sur la demande et l'investissement, mais ceux-ci restent soutenus par un marché du travail solide et d'importants besoins d'investissement dans les infrastructures (transition énergétique, réindustrialisation des États-Unis et de l'Europe). L'adoption croissante de l'intelligence artificielle devrait également soutenir les investissements dans les centres de données. Toutefois, ces facteurs de soutien semblent être largement escomptés dans les prix des actions.

Juillet 2023

Les marchés actions affichent une nouvelle hausse en juillet (MSCI All Country World en hausse de 2.6% en euro), tirés par les secteurs cycliques qui n'avaient pas encore rebondi en juin: le secteur des media est en hausse de 7.4% (soutenu par les bons résultats de Meta et Google en hausse de 10%), les banques montent de 6.2%, l'énergie de 5.5% et les matériaux de 4.4%. Après une période de consolidation en juin, le secteur des semi-conducteurs reprend 4%. Par contraste, les secteurs défensifs continuent de sous performer : la

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

santé, les services publics et le consommation stable ne montent que de 0.4%, 0.9% et 0.9% respectivement. Cette deuxième jambe du rallye cyclique a été provoquée par la mise en place d'un scénario idéal « goldilocks » où l'inflation décélère, réduisant le risque de resserrement monétaire pour des économies et des profits d'entreprises qui résistent bien. En effet, les chiffres de l'inflation sont particulièrement encourageants aux Etats-Unis avec une nouvelle baisse de 0,5 point à 4,8% pour l'inflation sous-jacente tandis que l'inflation totale baisse de 1 point à 3%. La Fed a certes augmenté ses taux d'intérêt de 25 points de base à 5.25-5.5% mais son discours a été plutôt accommodant. Par ailleurs, les économies résistent plutôt bien hormis la Chine: les PIB américain et européen accélèrent légèrement au second trimestre et le marché de l'emploi reste favorable, notamment avec un taux de chômage de 3.6% aux Etats-Unis. La saison des résultats a aussi été meilleure qu'attendue. Le ratio des entreprises qui dépassent les estimations par rapport à celles qui ne les atteignent pas en Europe est de 1,7x sur le mois de juillet, moins qu'au trimestre précédent (2,4x) mais encore supérieur à la moyenne pré-covid (1,3x). Aux US, ce ratio connaît une deuxième amélioration séquentielle à 4,7x contre 3,8x au T1. Dans ce contexte, la sous-performance du fonds s'explique en partie par son exposition aux secteurs de la santé et des services publics, ainsi que par sa sous exposition au secteur des media et de l'énergie. Nous avons par ailleurs été pénalisés par les résultats de Waste Management, impactés par la baisse des prix des matières premières et des crédits renouvelables. Nous restons cependant constructifs car la société affiche une bonne dynamique dans son métier de base, la collecte de déchet et une bonne maîtrise des coûts soutenu par un taux de rotation du personnel en baisse de 250 points de base. Dans la santé, nous avons été pénalisés par la contreperformance de Merck & Co ainsi que par celle de Boston Scientific qui a fait l'objet de prise de profit malgré la confirmation de la reprise des opérations de chirurgie électives post covid. L'énergie nous a coûté à la fois car nous sommes sous-pondérés, et aussi car nous sommes exclusivement exposés à Neste, le producteur de diesel renouvelable. Ce dernier a en effet déçu lors de la publication de ses résultats en raison de la mise à l'arrêt pour réparation de leur nouvelle expansion à Singapour, et d'un retard dans la prise en compte des revenus des crédits carbonés aux US, entraînant un impact négatif de l'ordre de 12% sur les résultats 2023 mais sans conséquence sur 2024. Nous avons en revanche eu un bon choix de titres dans le segment des semi-conducteurs avec le rebond de Marvel, et les résultats de STMicroelectronics et ASMI qui font état de bonnes perspectives pour 2024. En terme de mouvement, nous avons continué de prendre nos bénéfices sur les industrielles américaines mais également écarté Siemens dont l'activité Digital Industrial en Chine peine à repartir en raison de la faible reprise chinoise. Nous avons également pris des profits dans la Santé sur Abbvie alors que la valeur approche notre objectif de cour. Par ailleurs, nous avons renforcé notre exposition à Emerson dans les industrielles et nous sommes revenus sur les Financières avec Regions Financial. Enfin, nous avons arbitré Apple pour Nvidia dans le secteur de la Technologie. Nous avons aussi initié une position dans Mizuho Financial, afin de bénéficier d'une potentielle sortie durable de la déflation au Japon (qui s'accompagnerait d'un environnement de taux plus élevé). Nous continuons d'anticiper un atterrissage en douceur de l'économie même si aujourd'hui le marché intègre plutôt une prolongation, voir un redémarrage du cycle. Ce dernier scénario a en effet été alimenté par une bonne saison de résultats, mais aussi par des discours plus accommodants de la part des banquiers centraux, encouragés par une décélération de l'inflation, et qui laissent entendre que nous avons atteint un pic dans le resserrement monétaire. Si l'économie résiste, la politique monétaire restera en territoire restrictif selon nous, ce qui pourrait peser sur le prix des actifs risqués. Nous sommes donc assez réticents à augmenter notre risque de marché dans le portefeuille, préférant miser sur des entreprises ou des secteurs offrant des catalyseurs particuliers.

Août 2023

Ce mois-ci, la performance des marchés a été marquée par la trajectoire des taux d'intérêt et les turbulences de l'économie chinoise. Alors que tous les marchés ont terminé dans le rouge, il existe une différence frappante entre l'économie chinoise, qui s'enlise et se débat, et la résilience de l'économie américaine. Les dernières données sur l'inflation ont montré qu'elle se modérait sans entraver la croissance mondiale et, même dans un régime de taux généralement plus élevés pour plus longtemps, les consommateurs résistent bien. L'explication est peut-être simple : tant que les gens ont un emploi (le taux de chômage aux États-Unis est de 3,5%), leur capacité à dépenser peut être maintenue. D'un autre côté, la Chine reste déchirée entre les espoirs de relance et la réalité d'une macroéconomie plus faible et des réponses politiques décevantes à ce jour, et la pâle réaction des marchés financiers semble également indiquer le manque de confiance des investisseurs. Sur le plan macroéconomique, les données économiques américaines solides et l'inflation de base obstinément élevée dans la zone euro ont forcé les investisseurs à repenser la trajectoire de l'inflation et des taux d'intérêt. Ainsi, pour des raisons différentes, les données solides ont fait bondir le rendement des obligations de part et d'autre de l'Atlantique au mois d'août. En Europe, les indices PMI sont descendus à 47, tirés par le secteur des services, l'industrie manufacturière restant faible. En Chine, les données relatives aux exportations et aux

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

importations ont été décevantes (-14,5% et -12,4% en glissement annuel, respectivement), les exportations étant en baisse pour le troisième mois consécutif. En outre, la crise immobilière s'est aggravée avec la succession d'un autre promoteur, Country Garden, à Evergrande. En termes de performance sectorielle, sur les 11 secteurs, seule l'énergie a terminé en territoire positif et les soins de santé seulement de justesse. Le secteur de l'énergie a été poussé à la hausse par les membres de l'OPEP qui ont maintenu leur position restrictive sur la production de pétrole et le secteur des soins de santé a masqué une situation où seuls deux titres ont mené le secteur, liés au médicament contre le diabète GLP-1, alors que le reste du secteur était en baisse. D'autre part, les secteurs sensibles aux taux d'intérêt et les secteurs exposés à la Chine ont clairement sous-performé, notamment les matériaux, les produits de base, l'immobilier et les services publics. Les secteurs de la technologie et des services commerciaux ont été dans le ventre mou, principalement en raison de la performance mitigée des "sept magnifiques" Nvidia, Amazon, Alphabet, Meta Platform, Apple, Tesla et Microsoft. Au cours du mois, le fonds a enregistré une performance de -0,87% et le MSCI World ACWI de -1,25% en euros. La sélection des titres explique la majeure partie de la surperformance, tirée par les valeurs financières, industrielles et de consommation discrétionnaire. Dans le secteur financier, les bons résultats de Mastercard (USA) et le rebond de S&P Global (USA) ont tiré notre performance, tandis que notre absence de banques américaines a également été positive. Dans le secteur de l'industrie, nos positions ont bénéficié d'une bonne saison des bénéfiques, grâce à Eaton (USA), Emerson (USA) et Hitachi (Japon). Dans le segment des solutions climatiques, Array Technology (USA) a récupéré sa sous-performance après ses prévisions et son message rassurant. Dans le segment de la consommation discrétionnaire, TJX (USA) et Home Depot (USA) ont compensé la sous-performance de Sony (Japon), qui craint une acquisition pour concurrencer l'accord Microsoft / Activision dans le domaine des jeux, et de Richemont (Suisse), qui a souffert de la faiblesse de l'économie chinoise. À l'inverse, les secteurs de l'énergie, des services publics et de la santé ont contribué négativement à notre performance. L'absence de producteurs de ressources fossiles a manifestement pesé sur la performance ce mois-ci. Dans le secteur des services aux collectivités, tout s'est résumé à la dégradation de la valeur d'Orsted (Danemark) au cours de la dernière semaine d'août. La société a annoncé la dépréciation de ses actifs américains en raison de retards dans la chaîne d'approvisionnement, de négociations sur le crédit d'impôt et de la hausse des taux d'intérêt américains. Enfin, dans le secteur de la santé, nous ne sommes pas propriétaires d'Eli Lilly (USA) ou de Novo Nordisk (Suisse), portés par leur demande de médicament GLP-1 qui pourrait aller au-delà du diabète et s'étendre à la perte de poids ou à l'apnée du sommeil. En ce qui concerne les mouvements effectués ce mois-ci, nous avons pris des bénéfiques sur Palo Alto (USA) et Analog Devices (USA), réduisant ainsi nos positions alors que les prix cibles de ces titres approchent. Nous avons vendu notre position dans Siemens Energy suite à leur avertissement sur certaines de leurs turbines et un coût potentiel de plus de 2 milliards d'euros. Nous avons arbitré Regions Financials (USA) vers Mizuho (Japon) et renforcé notre position dans Iqva (USA) dans le secteur Medtech. Alphabet, la société mère de Google, est plus qu'une société de publicité, elle a annoncé que Google rejoint le programme Sustainable Aviation Fuel : Dans le cadre de son objectif de transition vers la zéro émission dans l'ensemble de ses opérations et de sa chaîne de valeur d'ici 2030, Google rejoint le programme Amex GBT et Shell Aviation's sustainable aviation fuel (SAF) pour aider à financer la transition de l'aviation vers le zéro émission. Notre scénario principal reste celui d'un atterrissage en douceur de l'économie. La hausse des taux d'intérêt est soutenue par un marché du travail solide. Malgré le ralentissement de la croissance nominale dans un contexte de désinflation qui laisse peu de place à de nouvelles surprises, les résultats devraient continuer à être un facteur de soutien pour les marchés au second semestre. De plus, nous voyons un creux potentiel sur les valeurs cycliques qui pourraient être soutenues par des effets de déstockage. Néanmoins, même si nous adoptons le point de vue de l'atterrissage en douceur, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers en ce qui concerne la probabilité du risque de récession. Nous conserverons une approche flexible et opportuniste.

Septembre 2023

La saisonnalité a tenu ses promesses et septembre s'est avéré être le pire mois de l'année jusqu'à présent, la plupart des indices mondiaux étant dans le rouge, à l'exception du FTSE britannique. Dans l'ensemble, la reprise du marché boursier s'est interrompue depuis la fin du mois de juillet, une série de données économiques plus élevées que prévu ayant suscité des inquiétudes quant à l'évolution des taux d'intérêt. Ce qui pourrait avoir changé en septembre : les investisseurs ont appris, ou plutôt accepté, quelque chose de nouveau. Les taux d'intérêt élevés sont là pour longtemps. Les marchés d'actions sont restés pratiquement stables au cours du mois avant la réunion de la banque centrale, mais ont baissé quinze jours avant la fin du mois lorsque les responsables ont indiqué qu'ils pourraient maintenir les taux à leur niveau actuel, sans toutefois les augmenter davantage. La grande histoire s'est donc déroulée sur les marchés obligataires et les rendements n'ont cessé d'augmenter en septembre. Le 10 ans américain a grimpé à 4,5% en septembre. La même chose s'est produite dans d'autres régions, les Bunds atteignant 2,85%. Sur le plan macroéconomique,

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

les données économiques américaines solides ont délivré un nouveau message de résistance et de persistance de l'inflation. Le rapport sur l'emploi était bon et supérieur au consensus, tout comme l'ISM manufacturier. Dans la zone euro, les données sont toujours faibles mais semblent avoir trouvé un creux, l'indice PMI s'étant légèrement redressé grâce au secteur des services, mais l'inflation a été plus élevée que prévu. Ainsi, si l'économie justifie des taux élevés, elle n'est pas la principale responsable de la hausse, mais des facteurs plus techniques tels que les émissions gouvernementales subissent une double pression, un manque d'appétit de la part des investisseurs et des détenteurs historiques comme la Chine et l'Arabie Saoudite qui vendent une partie de leurs avoirs en guise de stop loss. En termes de performance sectorielle, les secteurs de l'énergie, de la finance et, dans une moindre mesure, de la santé ont surperformé ce mois-ci. La hausse de la demande mondiale, associée à la réduction de la production maintenue par l'OPEP, a fait grimper le prix du pétrole brut et stimulé le secteur de l'énergie. Les valeurs financières ont bénéficié de la hausse des taux et les valeurs de santé ont été un nouveau refuge. D'un autre côté, la hausse des rendements a été pénalisante pour les secteurs à longue durée tels que la technologie, l'immobilier et l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables. L'immobilier et l'ensemble de la chaîne de valeur des énergies renouvelables. Cette dernière a été particulièrement touchée, car la hausse des taux a réduit le taux de rendement total des projets et a mis en péril certains d'entre eux. Quant au fameux "Magnifiques 7", le groupe s'est avéré plus faible mais mitigé, seul Meta ayant terminé dans le positif. Au cours du mois, le fonds CPR Climate Action a enregistré une performance de -2,65% et le MSCI World ACWI de -1,73% en euros. La sélection des titres et l'allocation sectorielle expliquent la majeure partie de la sous-performance. En ce qui concerne l'allocation, notre sous-pondération dans le secteur de l'énergie et notre surpondération dans les secteurs de la technologie et des énergies renouvelables ont été clairement préjudiciables. En ce qui concerne la sélection des titres, dans le secteur de la technologie, ASMI (Pays-Bas) a vendu ses actions. ASMI (Pays-Bas) a cédé du terrain en raison des inquiétudes croissantes concernant les dépenses de TSMC pour la nouvelle architecture des puces. Dans le secteur des logiciels, Adobe (USA) a publié des chiffres trimestriels solides, mais ses prévisions ont été légèrement inférieures aux attentes. Sans surprise, Orsted (Danemark) a été le canari dans une mine de charbon. La société a perdu ses contrats offshore américains en raison de l'inflation, de la chaîne d'approvisionnement et de l'absence de nouvelles sur la réglementation, ce qui a retardé les projets, mais les dépenses d'investissement ont déjà été mises en œuvre. Array Technology (USA) a également souffert de la hausse des taux et de la défiance actuelle à l'égard du secteur des énergies renouvelables. A l'inverse, nous avons bénéficié de la bonne performance de Toyota et Sony (Japon) dans le secteur de la consommation discrétionnaire. Dans le secteur de la santé, les grandes capitalisations pharmaceutiques ont récupéré une partie de leur performance, notamment Abbvie (USA), Sanofi (France), mais aussi les technologies médicales avec Boston Scientific (USA) qui a relevé ses prévisions de croissance et de marge lors de sa journée d'analystes. En ce qui concerne les mouvements effectués ce mois-ci, nous avons continué à prendre des bénéfices sur Eaton (USA) et Parker Hannifin (USA) dans le secteur industriel, car nos objectifs de prix ont été atteints. Nous avons réduit de moitié notre exposition à Orsted (Danemark) car la valorisation actuelle prévoit une absence de croissance et une nouvelle dépréciation. Nous avons vendu notre position dans Air Liquide (France) et réduit notre position dans Salesforce (USA) et Tokyo Electron (Japon) et réinvesti le produit de la vente dans une banque japonaise, Mizuho (Japon). Le mois dernier, nous écrivions que "même si nous adhérons à l'idée d'un atterrissage en douceur, nous ne devons pas être complaisant avec le risque d'une récession". Le risque est sans doute plus élevé aujourd'hui. Néanmoins, la consommation résiste grâce à un marché du travail encore solide et les carnets de commandes des entreprises bénéficient toujours de l'héritage de la chaîne d'approvisionnement des deux dernières années. Les résultats et les prévisions des entreprises seront déterminants, car les taux d'intérêt ont un effet sur le financement et les marges sont sous pression en raison de la baisse de la demande. Nous nous attendons à des révisions à la baisse des attentes de bénéfices. Tout en conservant une approche flexible et opportuniste, nous penchons pour désormais vers un côté plus défensif.

Octobre 2023

Alors que nous pensions que septembre serait le pire mois de l'année, il ne fallait pas oublier octobre. Les marchés boursiers mondiaux ont chuté en raison des événements dramatiques survenus au Moyen-Orient et du fait que les banques centrales maintiennent leur politique de taux d'intérêt plus élevés plus longtemps. En outre, la saison des bénéfices est arrivée et la fonction de réaction a été très forte, à la hausse comme à la baisse, mettant en évidence une forte dispersion au sein des secteurs et un faible positionnement. Sur le plan macroéconomique, la divergence s'accélère entre les États-Unis et l'Europe. Les États-Unis continuent de bénéficier de bonnes surprises économiques avec une croissance du PIB au troisième trimestre de +4,9% contre +2,1% précédemment, reflétant un marché de l'emploi toujours solide, tandis que l'ISM manufacturier reste faible. Les données européennes ont montré une décélération de l'inflation et du PIB, en dessous du

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

consensus, à -0,1%, sous l'impulsion de l'Allemagne. Les deux banques centrales ont maintenu leurs taux d'intérêt inchangés. En ce qui concerne la saison des résultats, seules 50% des sociétés du S&P500 ont publié leurs résultats à la fin du mois, 80% ont battu les prévisions de bénéfice par action et 61% ont battu les prévisions de chiffre d'affaires jusqu'à présent. En Europe, si 75% des entreprises qui ont publié leurs résultats trimestriels ont atteint les prévisions de bénéfice par action, seules 33% les ont dépassées. En termes de performances sectorielles, les secteurs des services publics et de la technologie ont fortement rebondi après avoir été les plus mauvais le mois dernier. Toutefois, les résultats trimestriels de ces deux secteurs ont été supérieurs aux faibles anticipations. Les secteurs de la consommation de base et des services de communication ont également surperformé. Les investisseurs ont trouvé refuge dans ces secteurs défensifs, en particulier les télécommunications et les produits de soins personnels. En revanche, les secteurs de la consommation discrétionnaire, de l'industrie et de l'énergie ont sous-performé en raison des inquiétudes liées à la récession économique qui affectera les dépenses d'investissement et la demande des entreprises et les dépenses de consommation, qui sont déjà en baisse aujourd'hui. Sur le mois, le fonds a réalisé une performance de -3,69% et le MSCI World ACWI a réalisé une performance de -2,82% en euros. La sélection des titres explique cette sous-performance. Parmi les plus fortes baisses du mois, Sanofi (France, Santé) a cédé 20% après avoir réduit ses objectifs de marges et augmenté ses dépenses de R&D. Le titre a baissé de 20%. Avec notre absence du thème du diabète, la santé a été le plus mauvais contributeur ce mois-ci. Dans le secteur des matériaux, Albemarle (Canada) a de nouveau chuté alors que le prix du lithium ne se stabilise pas et que la concurrence chinoise est féroce. D'autres titres du secteur ont également contribué négativement, en raison de la sous-performance de leur matière première sous-jacente, soit le cuivre et le polysilicium. Dans le secteur des énergies renouvelables, Array Technology (USA) a été un dommage collatéral des problèmes rencontrés dans le segment des énergies renouvelables résidentielles avec les avertissements sur résultats de Solaredge et Enphase (USA). A l'inverse, notre allocation et notre sélection de titres dans le secteur technologique ont contribué positivement. En particulier dans le secteur des logiciels, grâce aux bons résultats de Microsoft (USA), Adobe (USA) et ServiceNow (USA), ce dernier ayant revu ses prévisions à la hausse après le 3ème trimestre. Dans les services de communication, une bonne contribution a été apportée par Deutsche Telecom (Allemagne). En outre, l'absence de Tesla a également été positive en termes relatifs. En ce qui concerne les mouvements, nous avons poursuivi nos prises de bénéfices dans le secteur industriel en réduisant Emerson (USA) et en vendant notre position dans Eaton (USA). Nous avons également réduit notre exposition aux services publics, en réduisant nos positions en EDP (Portugal) et American Water Works (USA). Dans le secteur de la technologie, nous avons vendu notre position en Analog Device (USA) et réinvesti les profits dans Synospys (USA). Nous avons également pris des bénéfices sur nos positions japonaises, tout en conservant notre surpondération dans la région. National Grid et RWE ont annoncé que leur JV Community Offshore Wind dans la baie de New York a obtenu un contrat d'achat par NYSEDA (New York State Energy Research and Development Authority) pour une nouvelle capacité éolienne offshore de 1,3 GW. Le contrat a été attribué dans le cadre du troisième appel d'offres de l'autorité pour l'énergie éolienne en mer. Le prix d'exercice moyen en termes nominaux a été fixé à 145 \$/MWh. La société précise que ce prix est susceptible d'être ajusté en fonction de l'évolution de certains indices, des coûts de raccordement et des incitations fédérales. La société s'est engagée à déployer 530 millions de dollars pour les communautés gouvernementales défavorisées pendant la durée de vie du projet et à soutenir une chaîne d'approvisionnement locale. Les perspectives des marchés d'actions ont été assombries par les risques liés à la hausse des taux, à la récession et à la géopolitique. Les thèmes liés au climat ont souffert au cours des deux derniers mois en raison des problèmes liés aux taux d'intérêt et aux coûts de l'inflation. La performance de la croissance défensive, principalement dans les secteurs de la santé et des services de communication, a été fortement concentrée sur quelques titres. Les craintes d'une récession potentielle touchent les secteurs cycliques lourds (énergie, matériaux et industrie) et les valeurs financières. Toutefois, les premiers signes indiquent que ces vents contraires pourraient s'atténuer. La question est de savoir si le marché va regarder au-delà du "ralentissement" du BPA mondial ou s'il va se concentrer sur la "récession" avec une reprise en 2025.

Novembre 2023

Le mois de novembre a mis fin à une série de trois mois de pertes sur les marchés financiers et a été le plus fort rallye mensuel des trois dernières années. Une série d'événements survenus au cours de la première semaine du mois a déclenché cette reprise. Le président de la Fed, M. Powell, n'a pas prévenu le marché qu'un resserrement était imminent lors du dernier FOMC, puis le rapport sur les emplois non agricoles a montré des signes de faiblesse alors que le mois de septembre a été révisé à la baisse et enfin le CPI d'octobre a ralenti à +3,2% par rapport à 3,7% précédemment. L'insaisissable "atterrissage en douceur" que de nombreux économistes considéraient comme impossible semble désormais probable aux yeux des investisseurs. Sur le

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

plan macroéconomique, aux États-Unis, comme nous venons de le dire, une légère contraction du marché de l'emploi et une baisse de l'inflation ont incité la Fed à adopter une attitude attentiste et à assouplir quelque peu sa politique tout du moins dans ses éléments de langage. Au Japon, Fumio Kishida a annoncé un plan de relance de 1,7 trillion de yens comprenant des réductions d'impôts et des subventions pour lutter contre l'inflation qui s'accélère alors que le taux de chômage diminue. Ce qui n'est pas le cas en Europe avec 6,5% en octobre et la Commission européenne qui a revu à la baisse ses estimations de croissance pour 2023 et 2024 (+0,6% et +1,2% respectivement). En termes de performance sectorielle, certains des secteurs à la traîne cette année ont rattrapé le terrain perdu, comme les valeurs financières et l'immobilier. Ainsi, ce mois-ci, les secteurs de la technologie, de l'immobilier et de l'industrie occupent les premières places, suivis des secteurs financier et cyclique. En revanche, les secteurs des services publics, de la santé, de la consommation de base et de l'énergie ont sous-performé. L'énergie a été le seul secteur à afficher une performance négative ce mois-ci, suite à la tendance baissière des prix du pétrole et malgré les tentatives de l'OPEP de réduire la production. Au cours du mois, le fonds a réalisé une performance de 6,49% et le MSCI World ACWI a réalisé une performance de 5,82% en euros. La sélection des titres explique un tiers de la surperformance et l'allocation sectorielle deux tiers, en particulier notre surpondération dans la technologie et notre sous-pondération dans l'énergie et les biens de consommation de base. Parmi les contributeurs positifs à la sélection de titres, Palo Alto (USA) et ServiceNow (USA) dans le secteur des logiciels après leurs bons rapports trimestriels. De même, dans le segment des semi-conducteurs, ASMI (Pays-Bas), STM (France) et Tokyo Electron (Japon) ont surperformé ce mois-ci. Dans le secteur industriel, Siemens (Allemagne) et Schneider (France) ont également battu leurs résultats et ont revu à la hausse leurs perspectives de croissance pour l'année prochaine pour ce dernier. A l'inverse, nous avons une contribution négative de la consommation discrétionnaire avec TJX (USA) qui, malgré de bons résultats et un bon positionnement, n'a pas revu à la hausse ses prévisions pour l'année prochaine et Aptiv (USA) qui a manqué le consensus en ce qui concerne l'EBIT. Dans le secteur des matériaux, Alcoa (USA) a de nouveau souffert ce mois-ci, le prix du lithium continuant de s'effondrer alors que la demande de véhicules électriques est compromise pour l'année prochaine. Enfin, dans le secteur de la santé, Abbvie (USA) et Merck (USA) ont sous-performé. En ce qui concerne les mouvements, nous avons vendu la moitié de notre position en Sanofi (France) suite au changement de cap de leur stratégie en attendant une certaine clarté lors de leur journée investisseurs début décembre. Nous avons vendu notre position en Bristol Myers car il y a un meilleur rapport risque/récompense ailleurs et nous avons réinvesti dans Parker Hannifin (USA), EDP (Portugal). Nous avons réduit notre position en Terumo (Japon) car notre objectif de cours a été atteint et nous avons vendu notre position en Array Technologies (USA) car sa capitalisation boursière est tombée en dessous des limites de notre processus d'investissement. Accenture (NYSE : ACN) a annoncé sa collaboration avec SAP SE pour aider les entreprises à réinventer leurs chaînes d'approvisionnement grâce à un centre nerveux complet de la chaîne d'approvisionnement capable de réduire les risques, d'améliorer la visibilité et de soutenir les objectifs de développement durable. En outre, Accenture et SAP prévoient de développer conjointement de nouvelles capacités pour la solution SAP® Integrated Business Planning for Supply Chain (SAP IBP) afin d'aider à améliorer davantage la capacité d'une organisation à répondre rapidement et de manière rentable aux changements de l'offre, de la demande et des stocks. Grâce au cloud, aux données, à l'intelligence artificielle (IA) et à l'analytique, le centre névralgique de la chaîne d'approvisionnement offre une transparence à n niveaux, permettant aux organisations d'identifier les risques au-delà des fournisseurs de niveau 1 et 2 en offrant une visibilité plus approfondie sur leur réseau de fournisseurs et de sous-traitants. Il transforme les données en informations exploitables et améliore la prise de décision en détectant des facteurs tels que l'alignement des fournisseurs sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) d'une organisation. Le mois dernier, nous écrivions que quelques pousses vertes apparaissaient au milieu des mauvaises nouvelles. Ce mois-ci, l'idée d'un atterrissage en douceur est apparue et devrait perdurer en décembre. Il est intéressant de noter que la performance de ce mois-ci a été plus large en termes de diversification qu'auparavant, c'est-à-dire au-delà des 7 Magnifiques. Cependant, dans quelle mesure les gains de l'année prochaine ont-ils été anticipés ? Il est très probable que la Fed maintienne sa politique monétaire restrictive plus longtemps et que l'inflation reste obstinément élevée. Il n'est pas inimaginable que nous ayons intégré un peu trop de bonnes nouvelles.

Décembre 2023

On ne s'ennuie jamais quand on gère des actions internationales et aucune année ne se ressemble, ainsi 2023 n'a pas été avare de surprises. Alors que le mois de décembre touche à sa fin, les marchés financiers mondiaux ont poursuivi leur marche vers de nouveaux sommets annuels. Le mouvement a été stimulé par les déclarations du président de la Fed, M. Powell, qui a indiqué que la banque centrale était prête à modifier sa politique dans les mois à venir. Ce "pivot de la Fed" tant attendu a été accompagné d'une série de données

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

économiques positives, en particulier aux États-Unis. Sur le plan macroéconomique, la confiance des consommateurs américains en décembre a été soutenue, tandis que l'indice PCE américain s'est révélé inférieur aux attentes (-0,1% contre 0%), ce qui va dans le sens d'une désinflation plus large. Dans la zone euro, les chiffres du PIB du troisième trimestre confirment la faiblesse de la croissance (-0,1%), la stagnation des ventes au détail en octobre et un indice PMI composite toujours inférieur à 50 (46,7 en décembre contre 47,8 précédemment), sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne. Au Japon, l'inflation ralentit également avec un taux annuel de +2,6% contre +3% attendu. En termes de performance sectorielle, il s'agit d'un mélange de secteurs sensibles aux taux d'intérêt, particulièrement tirés par les marchés émergents et les valeurs financières. Ce mois-ci, l'immobilier, l'industrie et les matériaux ont mené la danse. En revanche, les services de communication, les biens de consommation de base et l'énergie ont été à la traîne de l'indice global. Ce dernier secteur est à nouveau le seul à afficher une performance négative. Quant au secteur technologique, il s'est situé en milieu de peloton, le segment des logiciels faisant l'objet de prises de bénéfices et les semi-conducteurs affichant des meilleures performances. Au cours du mois, le fonds a enregistré une performance de +3,01% et le MSCI World ACWI de +3,52% en euros. La sélection des titres explique la majeure partie de la sous-performance alors que l'allocation sectorielle s'est mieux comportée, en particulier grâce à notre surpondération dans l'industrie et à notre sous-pondération dans l'énergie et les biens de consommation de base. Parmi les contributeurs positifs à la sélection de titres, Abbvie (USA) et IQVIA (USA) dans le secteur de la santé ont bénéficié de l'élargissement du rattrapage de la performance du marché, en quittant le thème du GLP-1. Les valeurs industrielles ont continué à bien se comporter avec CNHI (USA), Siemens AG (Allemagne) et Saint Gobain (France). Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, TJX (Etats-Unis), Home Depot (Etats-Unis) et Sony (Japon) ont progressé grâce à la résilience des consommateurs et aux bons chiffres de l'emploi. A l'inverse, nous avons eu une contribution négative dans le secteur technologique, en particulier dans le segment des logiciels qui a subi des prises de bénéfices sur des noms comme Microsoft et Palo Alto (USA). Synopys (USA) a chuté de 8% la dernière semaine de décembre suite à des rumeurs d'offre publique d'achat sur Ansys (USA). Dans le secteur financier, Intesa (Italie) et Mizuho Financials (Japon) ont également fait l'objet de prises de bénéfices et l'assurance-vie a sous-performé. Dans les matériaux, AngloAmerican (UK) a chuté après avoir revu à la baisse ses chiffres de production de cuivre. En ce qui concerne les mouvements, nous avons pris quelques bénéfices sur le segment des logiciels où un certain nombre de sociétés approchaient ou atteignaient nos prix cibles, nous avons réduit nos positions sur PaloAlto, ServiceNow, Adobe et Synopsys. Nous avons vendu notre position dans Terumo (Japon, Santé). Nous avons introduit deux nouvelles lignes : Biogen, dans le secteur de la santé, et Kurita Water (Japon) dans le secteur industriel. Nous avons également renforcé notre position en IQVIA (santé), Siemens (industrie), EDP (services publics) et Orsted (services publics). Repenser à l'année 2023 montre à quel point elle a été compliquée, car nombreux étaient ceux qui prévoyaient une récession de la consommation et la persistance d'une inflation élevée. Pourtant, nous voici aujourd'hui, et le consommateur reste remarquablement résistant aux États-Unis, l'inflation a reculé, les bénéfices sont stables, le marché du travail américain est solide et les banques centrales sont en train de devenir dovish. Toutefois, les marchés ont terminé l'année au plus haut et semblent valorisés pour la perfection, grâce au positionnement, au sentiment et aux prévisions de réduction des taux d'intérêt de la Fed. Mais, alors que l'inflation continue de ralentir, on ne sait pas encore quel sera l'impact sur les résultats des entreprises. Cela entraînera-t-il des problèmes de croissance des revenus ou les entreprises pourront-elles continuer à maintenir leurs marges ?

Janvier 2024

On n'a jamais une deuxième chance de faire une première bonne impression. C'est ce que le mois de janvier nous a offert, avec des indices mondiaux qui ont battu plusieurs records de part et d'autre de l'Atlantique. La multiplication des données économiques "boucles d'or" et la baisse des taux d'intérêt continuent d'accréditer l'idée d'un "atterrissage en douceur". De plus, comme à la fin de l'année 2023, les gains du marché des actions sont fortement orientés vers ses plus grandes composantes, les Sept Magnifiques, mais d'autres parties du marché ont également commencé à progresser. Toutefois, des données économiques meilleures que prévu ont fait remonter les rendements au-dessus de 4%, et les investisseurs ont repoussé leurs attentes quant au moment de la première baisse des taux, ce qui a déclenché une certaine volatilité. Sur le plan macroéconomique, le PIB américain du quatrième trimestre a été (à nouveau) élevé (+3,3% contre +2% pour le consensus) et l'indice PMI global de janvier a atteint son plus haut niveau depuis sept mois (52,3 contre 51), tandis que l'indice PMI manufacturier a renoué avec l'expansion (50,3 contre 47,6 pour le consensus), grâce à l'augmentation des commandes. Dans la zone euro, la croissance stagne en glissement trimestriel, l'Allemagne étant à la traîne tandis que l'Espagne et l'Italie affichent une croissance positive. En Asie, le PIB de la Chine au 4ème trimestre a été de +5,2%, stimulé par un effet de base positif dû à la restriction de l'année dernière sur Covid. En termes de performances sectorielles, ce sont clairement les secteurs orientés vers la

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

croissance et les valeurs financières qui ont surperformé ce mois-ci. Les technologies de l'information ont dominé la performance mensuelle, suivies de près par les services de communication et la santé. Les deux premiers reflètent le leadership étroit du marché autour des sept suspects habituels (Meta platform ; Alphabet ; Tesla ; Amazon ; Nvidia ; Apple ; Microsoft). D'autre part, les secteurs sensibles aux taux ont sous-performé car la perspective de la première baisse des taux est décalée dans le temps. Les matériaux, l'immobilier et les services publics ont été à la traîne ce mois-ci. Sur le mois, le fonds a réalisé une performance de +4,4% et le MSCI World ACWI a réalisé une performance de +2,3% en euros. La sélection des titres explique la majeure partie de la surperformance et l'allocation sectorielle a été positive, en particulier notre surpondération dans les secteurs de la technologie et de la santé. Parmi les contributeurs positifs à la sélection des titres, les technologies de l'information sont arrivées en tête, avec une contribution positive des logiciels et des semi-conducteurs. Les derniers résultats trimestriels et les prévisions annuelles positives ont soutenu les actions, notamment Microsoft (USA), ServiceNow (USA) et Nvidia (USA), Marvell tech. (USA). Le Japon a de nouveau contribué positivement à la performance relative dans le secteur de la consommation discrétionnaire avec Toyota et Sony, mais aussi dans le secteur financier avec Mizuho. A l'inverse, nous avons eu une contribution négative dans les matériaux, Albermarle (USA) a continué à sous-performer avec les prix du lithium et Wacker Chemie (Allemagne) a baissé en raison de la chute des prix du polysilicone et de l'augmentation des capacités de production en Chine. En outre, le secteur des services aux collectivités a sous-performé en raison du report des prévisions de réduction des taux d'intérêt et de la sous-performance d'EDP (Portugal). Enfin, l'absence de Meta (USA) a été une contribution relative négative, car le titre ne fait pas partie de notre univers d'investissement. En ce qui concerne les mouvements, nous avons pris des bénéfices sur de nombreux noms dont la surperformance a atteint de nouveaux sommets, nous avons réduit beaucoup d'entre eux dans les logiciels et les semi-conducteurs ainsi que dans les produits industriels. Nous avons également réduit notre position sur IQVIA (USA) dans le secteur de la santé et avons investi dans Novo Nordisk (Danemark) et Biogen (USA). Nous avons également vendu notre position dans Albermarle (USA, Matériaux) car nous ne voyons pas de catalyseur pour le titre à moyen terme. Le premier mois de l'année 2024 s'inscrit dans la continuité des trois derniers mois de l'année dernière. Toutefois, les données économiques aux Etats-Unis restent solides alors que les marchés et les économistes anticipaient une certaine modération en raison de la baisse de l'inflation. L'idée d'un atterrissage en douceur est désormais bien ancrée dans l'esprit des investisseurs et le positionnement va dans ce sens, ce qui pourrait favoriser une poursuite de la hausse. Cela dit, l'euphorie est à son paroxysme, de même que les attentes, ce qui laisse présager quelques déceptions.

Février 2024

Oups, ils ont recommencé ! Les marchés boursiers ont poursuivi leur progression, plusieurs indices atteignant de nouveaux records. Le S&P500, qui avait déjà atteint de nouveaux sommets, a bondi après la publication des résultats trimestriels de Nvidia. Le STOXX 600 européen a établi son propre record et le Japon a dépassé son record précédent. Cette série de gains n'a pas pu être interrompue par des rapports sur l'inflation plus élevés que prévu pour le mois de janvier. De nombreux observateurs ont noté que le récent rebond ne concernait pas exclusivement les valeurs technologiques, mais que tous les secteurs américains étaient en hausse. Un autre élément intéressant est la réduction du nombre de baisses de taux d'intérêt à venir de la part de la Fed. À la fin du mois de février, les marchés s'attendent à 3-4 baisses de taux contre 6-7 baisses en janvier il n'y a pas si longtemps. Enfin, il convient de noter l'absence notable de la Chine parmi les régions performantes. Sur le plan macroéconomique, après un PIB élevé le mois dernier, les États-Unis ont enregistré une décélération des dépenses de consommation, tandis que les revenus ont augmenté. La masse salariale non agricole a été supérieure aux attentes et le taux de chômage s'est établi à 3,7%, le salaire médian augmentant de 4,5% en glissement annuel. En Europe, la production industrielle allemande a chuté pour le septième mois consécutif, tandis que des signes de reprise ont été observés en France et dans les pays périphériques. En Chine, l'indice PMI Caixin est resté inchangé par rapport au mois dernier à 52,5, bien qu'il prenne en compte le Nouvel An chinois. En termes de performances sectorielles, les secteurs cycliques ont clairement dominé le marché des actions ce mois-ci, grâce à l'amélioration du contexte économique. Les secteurs de la consommation discrétionnaire, de la technologie, de l'industrie et des services de communication ont été les plus performants ce mois-ci. D'autre part, les secteurs sensibles aux taux d'intérêt ont à nouveau sous-performé ce mois-ci, la perspective d'une première baisse des taux d'intérêt poussant à la baisse les secteurs de la consommation de base, de l'immobilier et des services aux collectivités. Au cours du mois, le fonds a enregistré une performance de +4,1% et le MSCI World ACWI de +4,7% en euros. La sélection des titres explique la majeure partie de la sous-performance et l'allocation sectorielle a été positive, en particulier notre surpondération dans la technologie et les semi-conducteurs en tête, et notre sous-pondération dans les biens de consommation de base. Parmi les contributeurs positifs à la sélection de titres,

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Emerson (USA), Siemens (Allemagne) et Parker (USA) ont été stimulés par de bons résultats et ont confirmé leurs prévisions annuelles initiales. Les secteurs de la technologie et des semi-conducteurs ont également été de très bons contributeurs, avec Nvidia (USA), Tokyo Electron (Japon) et TSMC (Taiwan). Les résultats de Nvidia ont poussé le segment à la hausse et ont alimenté les perspectives de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en semi-conducteurs. Une autre contribution positive est venue de Disney (USA), grâce à ses bons résultats, à son allocation de capital et à son plan de réduction des coûts. À l'inverse, les valeurs financières, les biens de consommation discrétionnaire et les services publics ont été les principaux détracteurs de la performance. Dans le secteur financier, les résultats décevants de BNP (France) ont fait chuter le titre et ont suscité des interrogations sur la stratégie actuelle. S&P global (USA) a déçu sur ses prévisions. Dans la consommation discrétionnaire, les résultats de Sony (Japon) ont été insipides et ont déclenché des prises de bénéfices. En ce qui concerne les mouvements, nous avons jeté l'éponge sur Albermarle (USA) et vendu notre position. Nous avons également vendu Wacker Chemie (Allemagne). Nous avons pris quelques bénéfices sur les valeurs technologiques, mais nous conservons notre surpondération. Nous avons initié une position sur Qualcomm (USA). Valorisé à la perfection est la première chose à laquelle nous pensons lorsque nous nous souvenons de ce nouveau mois de forte performance du marché. Au niveau microéconomique, l'efficacité opérationnelle reste au centre des préoccupations en 2024. Les entreprises qui ont donné la priorité à la gestion des dépenses et qui se concentrent sur la productivité future seront récompensées, alors que les salaires constituent l'un des plus grands vents contraires pour les marges cette année. Si nous prenons un peu de recul, la question qui se pose au marché à court terme est de savoir si nous pouvons continuer à progresser alors que les baisses de taux anticipées risquent d'intervenir plus tard que prévu. En fait, c'est là que réside le risque contrarian.

Mars 2024

Il ne s'agit pas simplement d'un autre mois de hausse pour les marchés actions, la plupart des grands indices étant dans le vert. En fait, le premier trimestre 2024 s'est avéré être la meilleure performance trimestrielle depuis cinq ans pour les actions mondiales, portées par les espoirs d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine, l'enthousiasme à l'égard de l'IA, ainsi que les baisses de taux anticipées par les banques centrales. Le fameux scénario "Boucles d'or" se poursuit. Le mouvement de hausse peut sembler modeste par rapport au mois précédent, mais le rallye axé sur la technologie s'est progressivement étendu à d'autres secteurs et régions, comme nous l'avons écrit le mois dernier. Le marché a bien digéré des baisses de taux moins agressives, non seulement en raison de la résilience des consommateurs, mais aussi en raison de la solidité des bénéfices. Même si les valorisations ne sont plus aussi bon marché qu'elles l'étaient, les entreprises semblent bien exécuter leurs objectifs. Sur le plan macroéconomique, le discours du président Powell a été accommodant, arguant que les données récentes ne modifiaient pas fondamentalement l'histoire de la désinflation. Il a également revu à la hausse le PIB américain ainsi que ses prévisions d'inflation. D'autres banques centrales ont également renforcé l'idée que des baisses de taux sont à prévoir. Le vote de la BoE a été "dovish" et les commentaires de M. Bailey à la fin du mois dernier ont indiqué que des baisses de taux pourraient être envisagées lors des prochaines réunions. Les commentaires de la BCE indiquent qu'une réduction des taux est probable en juin. La BCE a revu à la baisse ses prévisions de PIB de -0,2% à +0,6% et d'inflation à +2,3%. Cependant, le changement historique est venu du Japon, la Banque du Japon a finalement abandonné sa politique de taux d'intérêt négatifs et a augmenté ses taux de +0,1% pour la première fois depuis 2007. En termes de performances sectorielles, même si les semi-conducteurs continuent de surperformer (+8%, avec Nvidia +14%), le rallye a été mené par des secteurs cycliques précédemment à la traîne et des secteurs sensibles aux taux tels que l'énergie, les matériaux et les services publics. Tout en affichant un rendement positif, les secteurs de la consommation discrétionnaire, de la consommation de base et de la technologie ont sous-performé en mars. Au cours du mois, le fonds a enregistré une performance de +2,79% et le MSCI World ACWI de +3,29% en euros. L'allocation sectorielle explique la majeure partie de la sous-performance, du fait de notre sous-pondération dans le secteur de l'énergie, qui a été le secteur le plus performant ce mois-ci. La sélection de titres est restée globalement stable en termes de contribution. Parmi les contributeurs positifs, dans le secteur financier, BNPP (France) a récupéré sa sous-performance du mois dernier, Intesa San Paolo (Italie) a lancé un rachat d'actions de 1,7 milliard d'euros, et Mizuho (Japon) a bénéficié de la décision de la Banque du Japon. Dans le secteur de la santé, Astrazeneca (Royaume-Uni) et Novo Nordisk (Danemark) ont tous deux publié des résultats encourageants concernant leurs médicaments en développement. Dans le secteur de la consommation discrétionnaire, Toyota (Japon) a continué à surperformer bien que moins que Renault et Tesla (USA), qui ne fait pas partie de notre univers d'investissement, a fortement sous-performé ce mois-ci en raison de la baisse des ventes de véhicules électriques et de la concurrence chinoise. À l'inverse, les détracteurs à la performance sont venus de la technologie dans le segment des logiciels. Accenture (USA) a lancé un avertissement sur ses bénéfices pour

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

2024, avec une visibilité réduite pour cette année et un ralentissement des dépenses clients. Palo Alto (USA) et ServiceNow (USA) ont également sous-performé ce mois-ci. Enfin, dans le secteur de la consommation de base, Reckitt Benckiser (UK) a publié des résultats médiocres et l'action a chuté après qu'un juge américain a condamné Reckitt à payer 60 millions de dollars dans une affaire d'entérococolite nécrasante sur un bébé ayant reçu du lait maternisé Enfamil de Reckitt. En ce qui concerne les mouvements, nous avons vendu notre position dans Reckitt Benckiser (Royaume-Uni) et Delta Electronics (Taiwan). Nous avons pris des bénéfices sur les valeurs industrielles suite à l'avertissement discret de Siemens (Allemagne) sur sa division Digital Industry en Chine. Nous avons pris des bénéfices sur Schneider (France) et Waste Management (USA). Nous avons également réduit notre position dans Home Depot. D'un autre côté, nous avons acheté Coca Cola HBC et Broadcom (USA) et augmenté notre poids dans Synopsys (USA) et Lundin mining (Canada). Contrairement à ce que nous pensions le mois dernier, les marchés n'ont pas réagi à un nombre plus faible de réductions de taux ni à des taux potentiellement plus élevés pour des périodes plus longues, le comité de politique monétaire de la Fed s'étant montré plus dovish que prévu. Néanmoins, ce que nous avons écrit reste valable : Valorisés pour la perfection est la première chose qui nous vient à l'esprit lorsque nous regardons un nouveau mois de forte performance du marché. Au niveau microéconomique, l'efficacité opérationnelle reste au centre des préoccupations en 2024, les premiers résultats trimestriels et les réunions de pré-clôture débiteront en avril. Ils devront tenir leurs promesses et rassurer sur les marges et le flux de trésorerie disponible, car à ces niveaux de marché, il n'y a guère de place pour la déception.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE et de son benchmark s'établissent à :

- Part LCL Compensation Carbone Actions Monde - I en devise EUR : 20,69%
- Part LCL Compensation Carbone Actions Monde - L en devise EUR : 19,98%
- Part LCL Compensation Carbone Actions Monde - P en devise EUR : 19,98%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	42 865 123,70	48 951 882,66
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	29 851 403,42	30 227 170,10
NVIDIA CORP	10 147 456,17	1 767 705,54
MICROSOFT CORP	2 365 247,56	6 664 843,93
REGIONS FINANCIAL CORP	4 149 676,71	3 609 987,84
QUALCOMM INC	3 503 863,91	4 162 196,48
ALBEMARLE CORP	2 928 328,43	4 435 808,78
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	360 171,73	6 917 808,25
PARKER-HANNIFIN CORP	2 610 657,21	4 236 919,02
ANALOG DEVICES INC	781 202,45	5 347 154,18

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	28/03/2024
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Depuis le **4 mai 2023**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

- **Stratégie d'investissement : Modification de la méthodologie ESG**

La société de gestion, CPR Asset Management, s'est engagée à réduire au minimum de 20% l'univers d'investissement (*contre 30% auparavant*), par l'exclusion des plus mauvaises notes climatiques CDP¹ et les exclusions issues de sa méthodologie d'analyse ESG interne.

En effet, le nombre d'entreprises qui s'engagent à plus de transparence sur leur engagement climatique est en nette progression, ce qui améliore considérablement l'univers d'investissement.

Les autres caractéristiques du FCP demeurent inchangées, notamment l'objectif de réduction de l'empreinte carbone, qui vise à être en permanence à un niveau inférieur à minima de 20% par rapport à l'univers d'investissement représenté par l'indice MSCI ACWI, avant mécanisme de compensation de l'empreinte carbone.

¹ CDP : Le CDP (Carbon Disclosure Project) est une organisation à but non lucratif qui collecte et évalue depuis plus de 20 ans les données environnementales des entreprises du monde entier, à savoir les émissions de CO₂, les risques climatiques et les stratégies de réduction

- **Règles d'investissement**

Il est précisé que votre FCP peut investir plus de 35% de ses actifs (*en lieu et place de 35% maximum*) dans des titres financiers éligibles ou des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Union Européenne, ou un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen, par ses collectivités publiques territoriales, par un pays tiers ou par des organismes publics internationaux dont font partie un ou plusieurs Etats membres de l'Union Européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen ou s'il s'agit de titres émis par la caisse d'amortissement de la dette sociale.

Depuis le **12 octobre 2023**, la documentation juridique de votre FCP a été modifiée comme suit :

1- INTÉGRATION DE MÉCANISMES DE GESTION DES LIQUIDITÉS

a) Plafonnement des rachats « Gates » :

Ce mécanisme permet d'étaler temporairement les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives (VL), dès lors qu'elles excèdent un certain niveau objectivement préétabli.

La mise en place de ce mécanisme garantit la gestion du risque de liquidité dans l'intérêt exclusif des porteurs/actionnaires, ainsi qu'un traitement égalitaire des ordres effectués par les porteurs/actionnaires concernés.

Le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil indiqué en pourcentage de l'actif net et tel que mentionné dans le prospectus de l'OPC est atteint. Ce seuil est déterminé par la société de gestion notamment au regard de la fréquence de la valeur liquidative.

Lorsque les demandes de rachat excèdent ce seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut cependant décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués.

Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation et ne pourront faire l'objet de révocation de la part des porteurs ou actionnaires.

La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est fixée à 20 valeurs liquidatives sur 3 mois pour un OPC dont la périodicité de valorisation est quotidienne (soit un temps de plafonnement maximal estimé de 1 mois).

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

b) Mécanisme anti-dilution (Swing Pricing)

Ce mécanisme consiste à ajuster la valeur liquidative (VL) à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats, afin de protéger les porteurs/actionnaires présents dans l'OPC de l'effet de dilution généré par les coûts de réaménagement des portefeuilles.

Ces coûts, qui étaient jusqu'alors supportés par l'OPC (et donc par l'ensemble des porteurs présents dans l'OPC), sont désormais, en cas de mouvements de souscriptions/rachats significatifs, principalement supportés par les investisseurs à l'origine des mouvements.

Ce mécanisme a pour résultat de calculer une VL ajustée qui constituera la seule VL de l'OPC qui sera communiquée.

La Société de Gestion a choisi de déployer ce mécanisme avec seuil de déclenchement, c'est-à-dire qu'il sera appliqué sur la VL, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint ou dépassé un seuil prédéfini.

2- PRÉCISION DE LA DÉFINITION DE CERTAINS FRAIS :

CPR Asset Management, dans un souci de transparence, a également souhaité modifier la documentation réglementaire de ses FCP afin de préciser la définition et le partage des différents frais supportés par les FCP.

3- MISE À JOUR DE LA DOCUMENTATION PRÉCONTRACTUELLE « SFDR » :

Enfin, suite à la publication de nouvelles normes techniques relatives au Règlement « SFDR », la documentation précontractuelle présentant les informations extra financières des FCP a été mise à jour conformément à la réglementation en vigueur.

Le taux d'investissement durable minimum de votre FCP est de 40%. La documentation précontractuelle a été actualisée en conséquence.

Depuis le **8 mars 2024**, l'engagement de CPR Asset Management concernant le label ISR a été précisé dans la documentation juridique de votre FCP, à savoir :

Lors de la labellisation de votre FCP, CPR Asset Management, s'est engagée, conformément aux recommandations de l'Association française de normalisation pour le label ISR France, à améliorer les indicateurs extra-financiers suivants sur votre FCP par rapport à son indice MSCI All Country World (MSCI ACWI) Net Total Return converti en euro (dividendes nets réinvestis) :

- L'intensité carbone (taux de couverture minimum de cet indicateur : 90%) ;
- Le taux d'indépendance du conseil d'administration (taux de couverture minimum de cet indicateur : 70%).

Par conséquent, le PCD de votre FCP a été modifié afin d'intégrer la description de l'approche extra-financière additionnelle avec l'ajout de ces KPI au sein du paragraphe Approche ESG.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 100% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

La société de gestion a établi une politique de risque et un dispositif opérationnel de suivi et d'encadrement veillant à s'assurer que le profil de risque de l'OPC est conforme à celui décrit aux investisseurs. En particulier, sa fonction permanente de gestion des risques veille au respect des limites encadrant les risques de marché, de crédit, de liquidité ou opérationnels. Les systèmes et procédures de suivi font l'objet d'une adaptation à chaque stratégie de gestion pour conserver toute la pertinence du dispositif.

Compensation Carbone

Le fonds LCL Compensation Carbone Actions Monde a un double engagement, s'agissant de l'empreinte carbone de son portefeuille :

- Diminuer de 20 à 30% son empreinte carbone par rapport à celle de l'indice représentatif de son univers d'investissement avant compensation ;
- Compenser son empreinte carbone résiduelle par l'utilisation de crédits carbone (Verified Emission Reduction ou « VER »).

Sur l'exercice comptable du fonds, ce double engagement a été respecté suivant les modalités suivantes :

- 1) Réduction de l'empreinte carbone du portefeuille par rapport à celle de l'indice

L'équipe de gestion de CPR construit l'univers éligible du fonds grâce à ses trois filtres durables (CDP, ESG, controverse) sur la base de critères quantitatifs. A partir de là, une liste de valeurs est pré-définie. CPR s'assure alors de la progression de leur note CDP pour identifier celles qui améliorent leur score et donc leur engagement de réduction carbone. En complément, une analyse financière est menée sur les valeurs pré-sélectionnées. Le portefeuille est ensuite constitué sur la base des valeurs retenues.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

L'empreinte carbone de chacune des valeurs est suivie dans l'outil de la gestion, permettant de vérifier que la somme pondérée des émissions de ces valeurs est bien en deçà de 20% à celle de l'indice. En outre, cet outil permet de simuler l'impact, en terme d'empreinte carbone, d'un changement de pondération ou de l'introduction d'une nouvelle valeur.

Sur l'exercice du fonds, son empreinte carbone moyenne exprimée en tCO₂/M€ investis est de 54,78 soit 42.79% en deçà de celle de l'indice.

2) Compensation de l'empreinte carbone du portefeuille

Afin de compenser son empreinte carbone de 17593 (exprimée en tCO₂ de l'actif net moyen du fonds sur l'exercice comptable) au 31 mars 2024, le fonds s'est porté acquéreur de crédits carbone émis dans le cadre des 2 projets suivants, pour les quantités respectives de 8797 et 8796 VERs :

Punjab Biogas :

En Inde, aucune législation n'interdit l'utilisation du bois de chauffage à des fins domestiques et plus de 800 millions de personnes utilisent des fourneaux traditionnels à base de biomasse pour cuisiner et se chauffer.

L'utilisation de bois de chauffage, inefficace dans les régions rurales telles que le Pendjab, entraîne une pollution à l'intérieur des habitations et les schémas d'utilisation des sols montrent une diminution de la couverture forestière.

Le projet Punjab Biogas vise à remplacer les poêles à bois inefficaces couramment utilisés par des fourneaux propres au biogaz, propres et durables.

L'activité du projet consiste à regrouper les installations de biogaz domestiques. Chaque ménage utilisera le fumier de ses vaches pour alimenter le biodigesteur afin de produire du biogaz à des fins domestiques.

L'énergie thermique générée par l'activité du projet remplace la même quantité d'énergie thermique qui aurait été fournie par la technologie des poêles à biomasse ligneuse (bois de chauffage).

Baksa Stoves :

En Inde, 70 % de la population utilise encore des combustibles solides, tels que le bois ou le charbon de bois, comme principale source d'énergie pour cuisiner. L'exposition à la pollution de l'air domestique due à la cuisine est donc le deuxième facteur de mortalité, avec environ 925 000 décès prématurés par an.

Dans les trois districts où se déroule le projet, 62 % des ménages ruraux utilisent du bois de chauffage pour cuisiner, ce qui entraîne une pollution intérieure excessive et met en péril la santé des femmes et des enfants.

Ce projet est situé dans les districts de Baksh, Udalguri et Barpetaaïms de l'état d'Assam en Inde. Il vise à distribuer des fourneaux améliorés à 25 520 ménages qui ne seront plus exposés aux polluants atmosphériques dangereux des feux ouverts. En outre, ce projet permettra de réduire les émissions de 35 472 tCO₂e par an.

Ces projets ont été approuvés et référencés par des Organismes Public certificateurs, et sont accrédités REDD+.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

• Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 9,73%.
- Effet de Levier :
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode brute est de 109,77%.
Le % d'effet de levier pour ce FIA calculé selon la méthode d'engagement est de 105,10%.
N.B : Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.
- Droit de remploi du collatéral : 100%.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Informations réglementaires

Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314-75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation facturés aux OPC de CPR AM

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par CPR AM (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (135 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 17 141 346 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 10 925 024 euros, soit 64% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 6 216 322 euros, soit 36% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 2 902 130 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (7 bénéficiaires).

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (5 bénéficiaires), le montant total des rémunérations versées à cette catégorie de personnel (fixes et variables différés et non différés) n'est pas publié.

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères *quantitatifs* :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères *qualitatifs* :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

CPR AM applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi que CPR AM exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle de CPR AM. De plus, CPR AM met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles CPR AM a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

CPR AM exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport) ;
- Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique ;
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction ;
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse ;
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon de CPR AM (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif de CPR AM mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS

MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Politique sur le tabac

Depuis 2018, CPR AM limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique de CPR AM s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, CPR AM est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. CPR AM applique ainsi les règles suivantes :

Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par CPR AM sont disponibles sur son site Internet : <https://www.cpr-am.fr/Investissement-Responsable>.

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

LCL Compensation Carbone Actions

Monde

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
CPR Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024

Aux porteurs de parts du FCP LCL Compensation Carbone Actions Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LCL Compensation Carbone Actions Monde constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 20 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS
Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Comptes annuels

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Actif au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	380 470 706,35	347 178 999,65
Actions et valeurs assimilées	366 961 455,13	329 484 733,11
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	366 961 455,13	329 484 733,11
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	13 229 867,71	17 383 925,05
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	13 229 867,71	17 383 925,05
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	279 383,51	310 341,49
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	279 383,51	310 341,49
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	1 339 750,49	3 757 166,00
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 339 750,49	3 757 166,00
COMPTES FINANCIERS	630 363,99	8 422 084,02
Liquidités	630 363,99	8 422 084,02
TOTAL DE L'ACTIF	382 440 820,83	359 358 249,67

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Bilan Passif au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	375 443 892,53	349 736 457,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 557 531,21	405 839,47
Résultat de l'exercice (a,b)	1 784 634,98	1 250 482,74
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	381 786 058,72	351 392 779,72
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	279 383,50	310 341,47
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	279 383,50	310 341,47
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	279 383,50	310 341,47
Autres opérations		
DETTES	375 378,61	7 655 128,48
Opérations de change à terme de devises		
Autres	375 378,61	7 655 128,48
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	382 440 820,83	359 358 249,67

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Hors-Bilan au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
RP EURGBP 0624	7 267 384,06	
CC EURCAD 0624	6 258 980,50	
RF EURCHF 0624	5 596 376,25	
EC EURUSD 0624	5 260 451,39	
CME AUD/USD 0623		42 557,77
CME AUD/USD 0624	41 738,61	
CC EURCAD 0623		6 263 814,74
EC EURUSD 0623		5 268 845,78
CME JPY/USD 0623		2 543 288,92
CME JPY/USD 0624	2 243 975,69	
RF EURCHF 0623		5 602 329,97
RP EURGBP 0623		7 281 353,14
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Compte de Résultat au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	63 319,47	141 069,13
Produits sur actions et valeurs assimilées	5 881 981,69	6 084 549,10
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	5 945 301,16	6 225 618,23
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	11 851,49	35 027,92
Autres charges financières		
TOTAL (2)	11 851,49	35 027,92
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 933 449,67	6 190 590,31
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	4 061 774,38	5 206 909,30
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 871 675,29	983 681,01
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-87 040,31	266 801,73
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 784 634,98	1 250 482,74

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexes aux comptes annuels

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013509841 - Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I : Taux de frais maximum de 0.60% TTC.

FR0013466497 - Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

FR0013466489 - Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P : Taux de frais maximum de 1.20% TTC.

Le cumul des frais indirects (commissions et frais de gestion) respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds de 0,20% TTC pour les parts P, L et I.

Commissions de mouvement perçues par la Société de Gestion :

Parts P, L et I :

0,15% TTC du montant de la transaction sur les achats et ventes d'actions de 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.

Commission de surperformance :

Parts P, L et I : 15% TTC annuel de la performance au-delà de celle de l'actif de référence.

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la valeur liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance)
et

- L'actif de référence (ci-après l'« Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indice de référence MSCI All Country World (MSCI ACWI) Net Total Return converti en euro (dividendes nets réinvestis).

Ainsi, à compter du 01/04/2022 la comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mars.

Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 01/04/2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

La commission de surperformance représentera 15% (de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part racheté, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la valeur liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I	Capitalisation	Capitalisation
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L	Capitalisation	Capitalisation
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P	Capitalisation	Capitalisation

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

2. Évolution de l'actif net au 28/03/2024 en EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	351 392 779,72	279 561 065,08
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	32 054 024,19	109 870 646,32
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-69 082 994,35	-32 080 238,48
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	22 271 463,42	10 244 170,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-16 616 400,59	-16 186 006,18
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 003 711,99	2 782 193,57
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1 117 389,97	-1 914 952,30
Frais de transactions	-496 023,40	-562 655,85
Différences de change	-1 346 220,87	-1 361 457,03
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	61 524 641,11	731 608,49
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	85 227 611,29	23 702 970,18
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-23 702 970,18	-22 971 361,69
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	326 792,18	-675 275,88
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	47 252,23	-279 539,95
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	279 539,95	-395 735,93
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 871 675,29	983 681,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	381 786 058,72	351 392 779,72

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Change	26 668 906,50	6,99
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	26 668 906,50	6,99
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							630 363,99	0,17
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	630 363,99	0,17								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	235 830 114,15	61,77	33 622 840,50	8,81	21 059 267,35	5,52	13 637 493,12	3,57
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances	321 159,53	0,08	222 888,20	0,06	132 145,60	0,03	209 092,19	0,05
Comptes financiers	233 747,09	0,06	6 117,98		102 018,66	0,03	108 112,31	0,03
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	7 546 165,69	1,98			7 267 384,06	1,90	11 855 356,75	3,11
Autres opérations								

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	462 486,91
	Dépôts de garantie en espèces	474 285,90
	Coupons et dividendes en espèces	402 977,68
TOTAL DES CRÉANCES		1 339 750,49
DETTES		
	Frais de gestion fixe	327 884,10
	Frais de gestion variable	22,24
	Autres dettes	47 472,27
TOTAL DES DETTES		375 378,61
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		964 371,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I		
Parts souscrites durant l'exercice	118 088,176	16 083 714,05
Parts rachetées durant l'exercice	-12 197,763	-1 567 045,00
Solde net des souscriptions/rachats	105 890,413	14 516 669,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	358 096,397	
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L		
Parts souscrites durant l'exercice	40 014,827	5 810 014,01
Parts rachetées durant l'exercice	-83 632,727	-12 288 701,59
Solde net des souscriptions/rachats	-43 617,900	-6 478 687,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	344 429,977	
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P		
Parts souscrites durant l'exercice	69 336,765	10 160 296,13
Parts rachetées durant l'exercice	-365 225,362	-55 227 247,76
Solde net des souscriptions/rachats	-295 888,597	-45 066 951,63
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 635 796,588	

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	236 088,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	649 102,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 173 437,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	28/03/2024
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			13 229 867,71
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	3 954 770,75
	FR0014005XM0	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	1 190 579,22
	LU1437021386	AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL LOW CARBON-OE	8 084 517,74
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			13 229 867,71

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	1 784 634,98	1 250 482,74
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	1 784 634,98	1 250 482,74

	28/03/2024	31/03/2023
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	496 234,81	253 372,48
Total	496 234,81	253 372,48

	28/03/2024	31/03/2023
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	224 070,84	161 759,00
Total	224 070,84	161 759,00

	28/03/2024	31/03/2023
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 064 329,33	835 351,26
Total	1 064 329,33	835 351,26

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 557 531,21	405 839,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	4 557 531,21	405 839,47

	28/03/2024	31/03/2023
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	650 200,54	36 720,97
Total	650 200,54	36 720,97

	28/03/2024	31/03/2023
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	679 536,97	61 842,69
Total	679 536,97	61 842,69

	28/03/2024	31/03/2023
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	3 227 793,70	307 275,81
Total	3 227 793,70	307 275,81

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net Global en EUR	159 617 072,78	279 561 065,08	351 392 779,72	381 786 058,72
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I en EUR				
Actif net	1 978 534,08	14 593 833,05	31 748 332,22	54 407 594,47
Nombre de titres	17 059,103	113 374,617	252 205,984	358 096,397
Valeur liquidative unitaire	115,98	128,72	125,88	151,93
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	10,21	3,85	0,14	1,81
Capitalisation unitaire sur résultat	0,13	1,13	1,00	1,38
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L en EUR				
Actif net	17 633 374,05	38 328 048,92	53 464 265,63	56 935 833,26
Nombre de titres	137 369,094	270 674,343	388 047,877	344 429,977
Valeur liquidative unitaire	128,36	141,60	137,77	165,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,02	4,25	0,15	1,97
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,80	0,40	0,41	0,65
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P en EUR				
Actif net	140 005 164,65	226 639 183,11	266 180 181,87	270 442 630,99
Nombre de titres	1 090 643,671	1 600 256,393	1 931 685,185	1 635 796,588
Valeur liquidative unitaire	128,36	141,62	137,79	165,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	11,03	4,25	0,15	1,97
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,80	0,42	0,43	0,65

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	270 788	6 092 730,00	1,60
E.ON AG NOM.	EUR	307 178	3 957 988,53	1,04
SIEMENS AG-REG	EUR	28 141	4 979 831,36	1,30
TOTAL ALLEMAGNE			15 030 549,89	3,94
CANADA				
LUNDIN MINING CORP	CAD	151 100	1 432 942,87	0,38
TOTAL CANADA			1 432 942,87	0,38
DANEMARK				
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	50 234	5 935 276,07	1,55
ORSTED	DKK	46 821	2 412 922,97	0,63
TOTAL DANEMARK			8 348 199,04	2,18
ETATS-UNIS				
ABBVIE	USD	65 470	11 038 969,44	2,89
ADOBE INC	USD	5 115	2 389 841,67	0,63
APPLE INC	USD	77 931	12 373 711,00	3,24
BIOGEN IDEC INC	USD	14 729	2 940 753,95	0,77
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	133 069	8 438 792,42	2,22
BROADCOM INC	USD	2 542	3 119 622,43	0,82
DIGITAL REALTY TRUST	USD	36 883	4 919 099,37	1,29
EMERSON ELECTRIC	USD	56 341	5 916 848,35	1,55
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	24 491	8 698 840,37	2,27
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	25 080	5 872 667,78	1,54
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	89 883	5 898 988,00	1,55
MASTERCARD INC	USD	23 068	10 285 978,48	2,69
MERCK AND	USD	82 049	10 024 412,55	2,63
METLIFE INC	USD	72 650	4 985 269,91	1,30
MICROSOFT CORP	USD	53 733	20 931 988,67	5,48
NVIDIA CORP	USD	21 341	17 854 512,93	4,67
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	15 593	4 102 258,42	1,08
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	11 912	6 130 157,85	1,61
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	USD	62 784	5 017 488,00	1,31
PROLOGIS	USD	42 142	5 081 232,63	1,33
QUALCOMM INC	USD	23 881	3 743 567,87	0,98
SALESFORCE INC	USD	16 471	4 593 273,87	1,21
SERVICENOW INC	USD	7 005	4 945 011,11	1,29
SP GLOBAL	USD	24 826	9 779 834,91	2,56
SYNOPSIS INC	USD	7 973	4 219 045,83	1,11
THE WALT DISNEY	USD	62 934	7 130 189,11	1,86
TJX COMPANIES INC	USD	97 408	9 147 332,74	2,40

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	9 888	4 529 253,33	1,18
WASTE MANAGEMENT INC	USD	40 492	7 991 546,11	2,10
TOTAL ETATS-UNIS			212 100 489,10	55,56
FRANCE				
BNP PARIBAS	EUR	82 583	5 438 916,38	1,43
SAINT-GOBAIN	EUR	63 381	4 558 995,33	1,19
SANOFI	EUR	45 802	4 166 149,92	1,09
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	22 941	4 809 580,65	1,26
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	141 148	4 252 789,24	1,11
VINCI SA	EUR	15 719	1 866 788,44	0,49
TOTAL FRANCE			25 093 219,96	6,57
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	19 780	6 348 097,96	1,66
KERRY GROUP PLC-A	EUR	30 461	2 419 821,84	0,64
LINDE PLC	USD	14 128	6 073 993,48	1,59
TOTAL IRLANDE			14 841 913,28	3,89
ITALIE				
INTESA SANPAOLO	EUR	1 980 193	6 659 389,06	1,74
TOTAL ITALIE			6 659 389,06	1,74
JAPON				
HITACHI JPY50	JPY	75 300	6 336 708,62	1,66
KURITA WATER INDS JPY50	JPY	116 800	4 468 984,89	1,17
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	258 200	4 720 032,60	1,24
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD	JPY	180 800	4 708 799,98	1,24
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	42 200	3 338 252,19	0,87
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	21 600	5 188 146,29	1,36
TOYOTA MOTOR	JPY	208 800	4 861 915,93	1,27
TOTAL JAPON			33 622 840,50	8,81
JERSEY				
APTIV PLC	USD	37 756	2 784 505,00	0,72
TOTAL JERSEY			2 784 505,00	0,72
PAYS-BAS				
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	8 184	4 631 325,60	1,22
CNH INDUSTRIAL NV	EUR	263 119	3 142 956,46	0,82
TOTAL PAYS-BAS			7 774 282,06	2,04
PORTUGAL				
ELEC DE PORTUGAL	EUR	684 618	2 471 470,98	0,65
TOTAL PORTUGAL			2 471 470,98	0,65
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMERICAN	GBP	168 242	3 840 864,80	1,01
ASTRAZENECA PLC	GBP	48 793	6 094 059,93	1,60
NATIONAL GRID PLC	GBP	317 295	3 956 213,46	1,03
SEGRO PLC	GBP	234 707	2 481 176,52	0,65

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VODAFONE GROUP PLC	GBP	2 856 720	2 354 342,25	0,62
TOTAL ROYAUME-UNI			18 726 656,96	4,91
SINGAPOUR				
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI	SGD	1 106 700	2 034 891,43	0,54
TOTAL SINGAPOUR			2 034 891,43	0,54
SUISSE				
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	12 886	1 821 459,78	0,48
COCACOLA HBC SA	GBP	79 675	2 332 610,39	0,61
STMICROELECTRONICS NV	EUR	84 212	3 363 006,22	0,87
TOTAL SUISSE			7 517 076,39	1,96
TAIWAN				
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	67 658	8 523 028,61	2,23
TOTAL TAIWAN			8 523 028,61	2,23
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			366 961 455,13	96,12
TOTAL Actions et valeurs assimilées			366 961 455,13	96,12
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI Z	EUR	37,968	3 954 770,75	1,04
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI Z	EUR	1,14	1 190 579,22	0,30
TOTAL FRANCE			5 145 349,97	1,34
LUXEMBOURG				
AMUNDI INDEX EQUITY GLOBAL LOW CARBON-OE	EUR	61,472	8 084 517,74	2,12
TOTAL LUXEMBOURG			8 084 517,74	2,12
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			13 229 867,71	3,46
TOTAL Organismes de placement collectif			13 229 867,71	3,46
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
CC EURCAD 0624	CAD	-50	57 423,88	0,02
CME AUD/USD 0624	USD	69	-64 591,67	-0,02
CME JPY/USD 0624	USD	-29	59 879,63	0,01
EC EURUSD 0624	USD	-42	78 310,19	0,02
RF EURCHF 0624	CHF	-45	-80 377,79	-0,02
RP EURGBP 0624	GBP	58	-3 392,01	
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			47 252,23	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			47 252,23	0,01
TOTAL Instruments financier à terme			47 252,23	0,01
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	CHF	78 187,5	80 377,79	0,02
APPEL MARGE CACEIS	CAD	-83 925	-57 423,88	-0,01
APPEL MARGE CACEIS	USD	-79 486	-73 598,15	-0,02

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
APPEL MARGE CACEIS	GBP	2 900,01	3 392,02	
TOTAL Appel de marge			-47 252,22	-0,01
Créances			1 339 750,49	0,35
Dettes			-375 378,61	-0,10
Comptes financiers			630 363,99	0,17
Actif net			381 786 058,72	100,00

Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE L	EUR	344 429,977	165,30
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE P	EUR	1 635 796,588	165,32
Part LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE I	EUR	358 096,397	151,93

LCL COMPENSATION CARBONE ACTIONS MONDE

FIVG - Fonds d'Investissement à Vocation Générale

Annexe(s)

Produit

LCL Compensation Carbone Actions Monde - P

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013466489 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpr-am.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 26/09/2023.

Document
d'informations
clés

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de LCL Compensation Carbone Actions Monde, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans LCL Compensation Carbone Actions Monde, vous investissez dans un portefeuille investi de façon prépondérante en OPC et/ou en actions de tous secteurs et de toutes capitalisations pouvant être domiciliés dans toute zone géographique, en intégrant des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) dans le processus de construction de l'univers d'investissement.

L'objectif de gestion consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (cinq ans) en investissant dans des fonds d'actions ou des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique et/ou à limiter leur niveau d'émission de carbone.

La stratégie d'investissement durable du FCP se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif de diminuer son empreinte carbone à minima de 20% par rapport à celle de l'univers d'investissement représenté par l'indice MSCI ACWI.

Afin de sélectionner les sociétés les plus aptes à combattre le changement climatique, la Société de gestion s'appuie sur les données de CDP. CDP est un fournisseur spécialisé dans les informations liées à l'environnement. Les sociétés composant l'univers d'investissement sont analysées sous l'angle climatique afin de sélectionner les plus vertueuses selon les normes d'évaluation de CDP. L'univers d'investissement est composé au minimum de 90 % des sociétés disposant d'une note CDP. Au minimum 90 % des valeurs en portefeuilles sont notées par CDP.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G

(moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux. La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1. Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2. A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

La stratégie d'investissement intègre une approche durable en excluant les sociétés sur la base des éléments suivants :

- plus mauvaises notations ESG globales ;
- les plus mauvaises notations E (composante Environnementale) et G (composante Gouvernance) ;
- les plus mauvaises notations selon des critères environnementaux ;
- controverses ESG élevées.

D'autre part, la Société de gestion s'engage :

- à réduire au minimum de 20% l'univers d'investissement, par l'exclusion des plus mauvaises notes climatiques CDP et les exclusions issues de sa méthodologie d'analyse ESG interne ;
- à ce qu'au minimum 90% des titres en portefeuille soient notés ESG.

En cas d'exclusion, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs. Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

Le FCP compensera son empreinte carbone (prise en compte des scopes 1, 2, 3 - uniquement les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang -). La compensation de l'empreinte carbone du FCP peut être considérée comme partielle dans la mesure où la société de gestion ne compense pas les émissions de carbone liées aux contrats financiers détenus à l'actif du FCP.

Cette compensation sera obtenue grâce à l'utilisation de "VER" (Verified Emission Reduction). Les projets sous-jacents des VER utilisés par la société de gestion pour compenser l'empreinte carbone du FCP seront des projets bénéficiant de l'accréditation REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation). Les projets choisis ("Cardamon Forest" au Cambodge et "Marajo Forest conservation Project" au Brésil) visent à lutter contre la déforestation. Pour plus de détails sur les projets : <https://eco-act.com/fr/project>.

Le FCP peut être investi jusqu'à 100% en OPC et/ou en actions cotées et titres assimilés.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de LCL Compensation Carbone Actions Monde.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de LCL Compensation Carbone Actions Monde.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 21/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2017 et 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 310	€3 940
	Rendement annuel moyen	-66,9%	-17,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 270	€8 980
	Rendement annuel moyen	-17,3%	-2,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 330	€14 710
	Rendement annuel moyen	3,3%	8,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 250	€16 840
	Rendement annuel moyen	32,5%	11,0%

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€652	€1 712
Incidence des coûts annuels**	6,6%	2,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,88% avant déduction des coûts et de 8,02% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts		
administratifs ou d'exploitation	1,21% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	114,48 EUR
Coûts de transaction	de 0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,84 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence: MSCI ACWI. Période d'observation: du 01/04 au 31/03 . . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	13,30 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 11:00 AM France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus LCL Compensation Carbone Actions Monde pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

LCL Compensation Carbone Actions Monde - L

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013466497 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpr-am.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 26/09/2023.

Document
d'informations
clés

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de LCL Compensation Carbone Actions Monde, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans LCL Compensation Carbone Actions Monde, vous investissez dans un portefeuille investi de façon prépondérante en OPC et/ou en actions de tous secteurs et de toutes capitalisations pouvant être domiciliés dans toute zone géographique, en intégrant des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) dans le processus de construction de l'univers d'investissement.

L'objectif de gestion consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (cinq ans) en investissant dans des fonds d'actions ou des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique et/ou à limiter leur niveau d'émission de carbone.

La stratégie d'investissement durable du FCP se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif de diminuer son empreinte carbone à minima de 20% par rapport à celle de l'univers d'investissement représenté par l'indice MSCI ACWI.

Afin de sélectionner les sociétés les plus aptes à combattre le changement climatique, la Société de gestion s'appuie sur les données de CDP. CDP est un fournisseur spécialisé dans les informations liées à l'environnement. Les sociétés composant l'univers d'investissement sont analysées sous l'angle climatique afin de sélectionner les plus vertueuses selon les normes d'évaluation de CDP. L'univers d'investissement est composé au minimum de 90 % des sociétés disposant d'une note CDP. Au minimum 90 % des valeurs en portefeuilles sont notées par CDP.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G

(moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux. La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1. Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2. A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

La stratégie d'investissement intègre une approche durable en excluant les sociétés sur la base des éléments suivants :

- plus mauvaises notations ESG globales ;
- les plus mauvaises notations E (composante Environnementale) et G (composante Gouvernance) ;
- les plus mauvaises notations selon des critères environnementaux ;
- controverses ESG élevées.

D'autre part, la Société de gestion s'engage :

- à réduire au minimum de 20% l'univers d'investissement, par l'exclusion des plus mauvaises notes climatiques CDP et les exclusions issues de sa méthodologie d'analyse ESG interne ;
- à ce qu'au minimum 90% des titres en portefeuille soient notés ESG.

En cas d'exclusion, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs. Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

Le FCP compensera son empreinte carbone (prise en compte des scopes 1, 2, 3 - uniquement les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang -). La compensation de l'empreinte carbone du FCP peut être considérée comme partielle dans la mesure où la société de gestion ne compense pas les émissions de carbone liées aux contrats financiers détenus à l'actif du FCP.

Cette compensation sera obtenue grâce à l'utilisation de "VER" (Verified Emission Reduction). Les projets sous-jacents des VER utilisés par la société de gestion pour compenser l'empreinte carbone du FCP seront des projets bénéficiant de l'accréditation REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation). Les projets choisis ("Cardamon Forest" au Cambodge et "Marajo Forest conservation Project" au Brésil) visent à lutter contre la déforestation. Pour plus de détails sur les projets : <https://eco-act.com/fr/project>.

Le FCP peut être investi jusqu'à 100% en OPC et/ou en actions cotées et titres assimilés.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de LCL Compensation Carbone Actions Monde.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de LCL Compensation Carbone Actions Monde.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 21/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2017 et 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 310	€3 970
	Rendement annuel moyen	-66,9%	-16,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 270	€8 980
	Rendement annuel moyen	-17,3%	-2,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 330	€14 700
	Rendement annuel moyen	3,3%	8,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 250	€16 840
	Rendement annuel moyen	32,5%	11,0%

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€651	€1 708
Incidence des coûts annuels**	6,6%	2,9%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,86% avant déduction des coûts et de 8,01% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts		
administratifs ou d'exploitation	1,21% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	114,48 EUR
Coûts de transaction	de 0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,84 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence: MSCI ACWI. Période d'observation: du 01/04 au 31/03 . . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	12,92 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 11:00 AM France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus LCL Compensation Carbone Actions Monde pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Produit

LCL Compensation Carbone Actions Monde - I

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013509841 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpr-am.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 26/09/2023.

Document
d'informations
clés

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type: Parts de LCL Compensation Carbone Actions Monde, fonds d'investissement alternatif (FIA) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF : Actions internationales

Objectifs: En souscrivant dans LCL Compensation Carbone Actions Monde, vous investissez dans un portefeuille investi de façon prépondérante en OPC et/ou en actions de tous secteurs et de toutes capitalisations pouvant être domiciliés dans toute zone géographique, en intégrant des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) dans le processus de construction de l'univers d'investissement.

L'objectif de gestion consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (cinq ans) en investissant dans des fonds d'actions ou des actions internationales de sociétés s'engageant à limiter l'impact sur le changement climatique et/ou à limiter leur niveau d'émission de carbone.

La stratégie d'investissement durable du FCP se concentre sur les enjeux du réchauffement climatique et a pour objectif de diminuer son empreinte carbone à minima de 20% par rapport à celle de l'univers d'investissement représenté par l'indice MSCI ACWI.

Afin de sélectionner les sociétés les plus aptes à combattre le changement climatique, la Société de gestion s'appuie sur les données de CDP. CDP est un fournisseur spécialisé dans les informations liées à l'environnement. Les sociétés composant l'univers d'investissement sont analysées sous l'angle climatique afin de sélectionner les plus vertueuses selon les normes d'évaluation de CDP. L'univers d'investissement est composé au minimum de 90 % des sociétés disposant d'une note CDP. Au minimum 90 % des valeurs en portefeuilles sont notées par CDP.

L'univers d'investissement est réduit par l'exclusion de titres sur la base de notations ESG. A ce titre, l'équipe de gestion utilise les notations extra-financières internes au groupe Amundi. L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation International du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Une échelle de notation allant de A (meilleure note) à G

(moins bonne note) est utilisée pour évaluer une entreprise sur 3 niveaux. La note finale ESG est le résultat de l'agrégation des trois notes E, S et G intermédiaires (appelées composantes), elles-mêmes issues de la pondération des notes sur différents critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La note ESG, est l'appréciation la plus synthétique d'une entreprise. Il s'agit de la note de niveau 1. Elle est la résultante d'une note Environnementale (E), d'une note Sociale (S) et d'une note de Gouvernance (G), qui sont pondérées en fonction des enjeux du secteur. Il s'agit du niveau intermédiaire de notation ou niveau 2. A chacune de ces 3 composantes, sont rattachés des critères. Il s'agit du niveau 3.

La stratégie d'investissement intègre une approche durable en excluant les sociétés sur la base des éléments suivants :

- plus mauvaises notations ESG globales ;
- les plus mauvaises notations E (composante Environnementale) et G (composante Gouvernance) ;
- les plus mauvaises notations selon des critères environnementaux ;
- controverses ESG élevées.

D'autre part, la Société de gestion s'engage :

- à réduire au minimum de 20% l'univers d'investissement, par l'exclusion des plus mauvaises notes climatiques CDP et les exclusions issues de sa méthodologie d'analyse ESG interne ;
- à ce qu'au minimum 90% des titres en portefeuille soient notés ESG.

En cas d'exclusion, la société de gestion décidera de céder les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des porteurs. Conformément à la loi, les entreprises qui sont impliquées dans la production ou la distribution de mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions interdites par les conventions d'Ottawa et d'Oslo sont également exclues. Par ailleurs, sont exclus les émetteurs qui réalisent plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon. Cette décision reflète les engagements de Crédit Agricole S.A. en matière de lutte contre le changement climatique et de gestion de la transition énergétique.

Le FCP compensera son empreinte carbone (prise en compte des scopes 1, 2, 3 - uniquement les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang -). La compensation de l'empreinte carbone du FCP peut être considérée comme partielle dans la mesure où la société de gestion ne compense pas les émissions de carbone liées aux contrats financiers détenus à l'actif du FCP.

Cette compensation sera obtenue grâce à l'utilisation de "VER" (Verified Emission Reduction). Les projets sous-jacents des VER utilisés par la société de gestion pour compenser l'empreinte carbone du FCP seront des projets bénéficiant de l'accréditation REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation). Les projets choisis ("Cardamon Forest" au Cambodge et "Marajo Forest conservation Project" au Brésil) visent à lutter contre la déforestation. Pour plus de détails sur les projets : <https://eco-act.com/fr/project>.

Le FCP peut être investi jusqu'à 100% en OPC et/ou en actions cotées et titres assimilés.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le FCP promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Le FCP est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque élevé sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de LCL Compensation Carbone Actions Monde.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.cpr-am.com.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de LCL Compensation Carbone Actions Monde.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2021 et 21/09/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/08/2014 et 30/08/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2016 et 29/10/2021

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 310	€3 970
	Rendement annuel moyen	-66,9%	-16,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 320	€9 070
	Rendement annuel moyen	-16,8%	-1,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 330	€14 860
	Rendement annuel moyen	3,3%	8,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 350	€17 050
	Rendement annuel moyen	33,5%	11,3%

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€600	€1 300
Incidence des coûts annuels**	6,1%	2,3%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,51% avant déduction des coûts et de 8,24% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts		
administratifs ou d'exploitation	0,61% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	57,48 EUR
Coûts de transaction	de 0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	23,84 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence. Indice de référence: MSCI ACWI. Période d'observation: du 01/04 au 31/03 . . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence.	18,81 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 11:00 AM France heure le Jour d'évaluation. Veuillez vous reporter au prospectus LCL Compensation Carbone Actions Monde pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpr-am.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpr-am.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpr-am.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpr-am.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpr-am.com.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
LCL Compensation Carbone Actions Monde

Identifiant d'entité juridique :
969500J3VQ0SR3XLN317

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable,

il présentait une proportion de **61,19 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par MSCI ACWI. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en fonction de caractéristiques environnementales

et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Le produit est labellisé ISR (Investissement socialement responsable). Il a cherché tout au long de l'année à promouvoir les 3 dimensions (environnementale, sociale et de gouvernance) en prenant en compte de la notation ESG des émetteurs dans la construction du portefeuille.

La notation ESG des émetteurs vise à apprécier leur capacité à gérer l'impact négatif potentiel de leurs activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse évalue ainsi leurs comportements Environnementaux, Sociétaux et en termes de Gouvernance en leur attribuant une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note), de sorte à réaliser une appréciation plus globale des risques.

1. Le portefeuille a constamment appliqué la politique d'exclusion d'Amundi suivante :

- les exclusions légales sur l'armement controversé ;
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial (UN Global Compact), sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

2. Aucun investissement n'a été réalisé dans des émetteurs notés F ou G. Pour tout émetteur dont la note a été dégradée en F ou G, les titres déjà présents dans le portefeuille sont vendus dans un délai conforme aux engagements pris dans le prospectus du produit.

3. La note ESG moyenne pondérée du portefeuille a constamment été supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du produit après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs.

4. Le produit a favorisé les émetteurs les mieux notés au sein de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion (approche " best in class "). A l'exception des exclusions ci-dessus, tous les secteurs économiques sont représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-inclass ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : 0,462 (D).
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est :-0,164 (D).

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de

critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0.54 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de -0.09 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé

en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.

- **Vote** : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- **Suivi des controverses** : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/04/2023 au 31/03/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	5,49 %
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	4,68 %
APPLE INC	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	États-Unis	3,24 %
ABBVIE INC	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	États-Unis	2,89 %
MASTERCARD INC-CL A	Finance	Services financiers	États-Unis	2,70 %
MERCK & CO. INC.	Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	États-Unis	2,63 %
S&P GLOBAL INC	Finance	Services financiers	États-Unis	2,56 %
TJX COMPANIES INC	Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution & Retail	États-Unis	2,40 %
HOME DEPOT INC	Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution & Retail	États-Unis	2,28 %
TAIWAN	Technologies de	Semi-	Taiwan	2,23 %

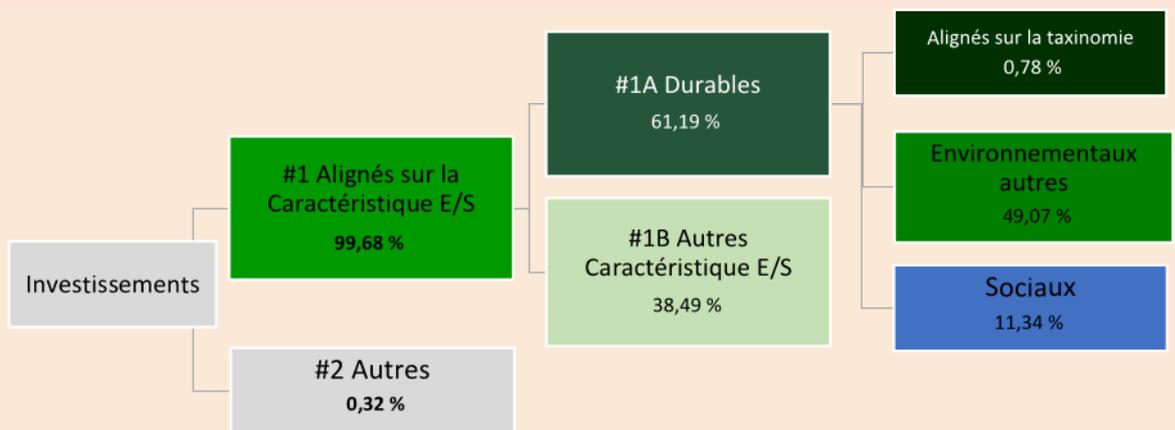
SEMICONDUCTOR-SP ADR	l'info.	conducteurs & Equipement de fabrication		
BOSTON SCIENTIFIC CORP	Santé	Services & Equipements de Santé	États-Unis	2,21 %
AM MSCI WRLD CLIM TRANS CTB-OEC	Finance	Fonds	Luxembourg	2,12 %
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	Services professionnels	États-Unis	2,10 %
WALT DISNEY CO/THE	Services de communication	Médias et Divertissement	États-Unis	1,87 %
INTESA SANPAOLO	Finance	Banques	Italie	1,75 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	13,72 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Logiciels & Services Informatiques</i>	13,70 %
<i>Santé</i>	<i>Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie</i>	12,08 %
<i>Industrie</i>	<i>Biens d'équipement</i>	11,07 %
<i>Finance</i>	<i>Services financiers</i>	5,26 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Consumer Discretionary Distribution & Retail</i>	4,68 %
<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	4,41 %
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	3,47 %
<i>Santé</i>	<i>Services & Equipements de Santé</i>	3,40 %
<i>Immobilier</i>	<i>REITs</i>	3,27 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	3,24 %
<i>Services publics</i>	<i>Multi-Utilitaires</i>	3,19 %
<i>Finance</i>	<i>Assurance</i>	2,62 %

<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	2,21 %
<i>Industrie</i>	<i>Services professionnels</i>	2,10 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Automobiles & Composants</i>	2,00 %
<i>Services de communication</i>	<i>Médias et Divertissement</i>	1,87 %
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	1,59 %
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	1,38 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	1,35 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	1,28 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	1,25 %
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	0,53 %
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	0,00 %
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	0,32 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,78 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

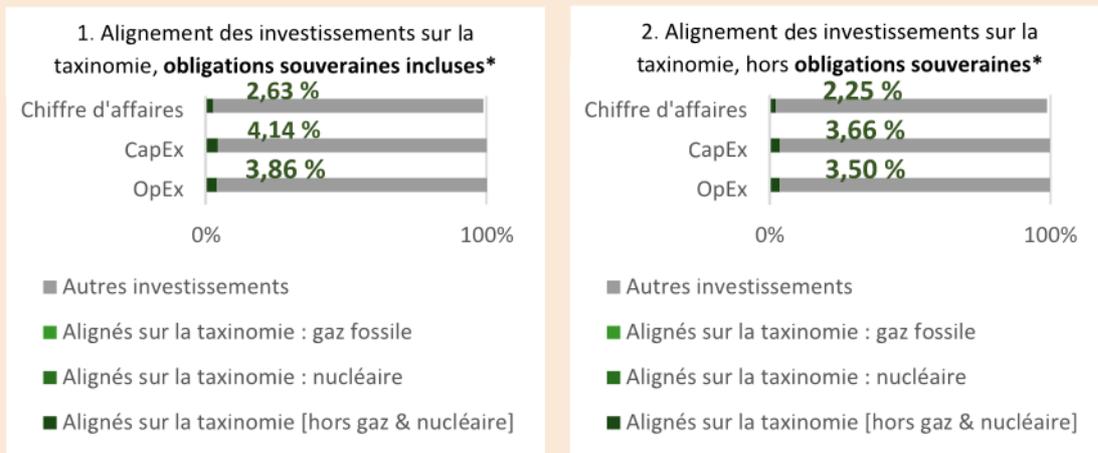
● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- Oui:
- Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire
- Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxinomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/03/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,93 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.



Le

symbole des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **49,07 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **11,34 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.